



Les îles du Ponant

## RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES MODALITES D'ADAPTATION A L'INSULARITE A GROIX ET OUESSANT

Avec le soutien de



Ingénierie prospective du Contrat de partenariat des îles

Contrat de partenariat  
**2021 - 2027**



Rédigé par Maxime TURCK, Ingénieur de recherche Innovations insulaires,  
Interreg Mer du Nord FREIIA



**Interreg**  
North Sea



Co-funded by  
the European Union

FREIIA

Facilitating Resilience Embracing Islands Innovation Approaches



4 bis rue de l'Océan  
Kénéah Sud  
56 400 PLOUGOUMELEN

Tél. +33 (0)2 97 58 91 64

aip@iles-du-ponant.com  
iles-du-ponant.com

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE I - LE TISSU ECONOMIQUE PRODUCTIF AGRICOLE ET ARTISANAL A GROIX ET OUESSANT.....</b>	<b>6</b>
I.A : Au-delà du tourisme, panorama d'un panel d'activités diversifiées .....	6
I.B : Le soutien des acteurs publics aux activités productives .....	11
I.C : Les adaptations d'un entrepreneuriat sous « condition insulaire » .....	14
Conclusion Partie I .....	28
<b>PARTIE II – DES DEFIS D’INTERET GENERAL, ENTRE RESILIENCE ET ATTRACTIVITE .....</b>	<b>30</b>
II.A : Le maintien d'une attractivité et d'une « viabilité » insulaire auprès des actifs : le rôle des services publics et collectifs.....	31
II. B : La gestion des ressources et des déchets : un enjeu de résilience mobilisateur .....	38
<b>CONCLUSION GENERALE ET OUVERTURE .....</b>	<b>48</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>52</b>
Annexe 1 : Flyer de présentation du projet de réduction des déchets d'emballages alimentaire sur les îles du Ponant .....	52

p. 2

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

## INTRODUCTION

Les contraintes auxquelles sont soumises les îles du Ponant procèdent de l'effet combiné de trois caractéristiques structurelles associées à l'insularité : la rupture géographique avec le continent, la taille limitée des espaces et – depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle – l'attractivité touristique.

La taille limitée induit une rareté des ressources disponibles, et par extension de l'offre marchande, instituant une dépendance forte à l'égard du continent dans l'achat d'une grande diversité de biens et services. L'insularité provoque de plus un surcoût général, justifié par le transport maritime des passagers et des marchandises, et les ruptures de charge occasionnées. La complexité logistique est aussi synonyme de délais plus longs lorsque les entreprises insulaires sollicitent des partenaires du continent ; parfois même, certains prestataires établis sur le « continent proche » considèrent les îles comme des marchés dépourvus d'intérêt économique, renforçant ainsi leur marginalité.

Egalement, la petitesse du marché local de consommateurs ou de l'aire de recrutement – bien souvent circonscrits à l'île – conduit à un plafonnement de la taille des entreprises (économies d'échelles limitées, coûts fixes importants) qui n'interdit toutefois pas leurs ambitions exportatrices.

Dans un autre registre, la forte attractivité exercée par des espaces aux ressources limitées et fragiles confronte inévitablement les patrimoines – notamment naturels – au risque de leur dégradation et, surtout, conduit à une concurrence féroce autour de l'appropriation du foncier et de l'immobilier, aboutissant à une crise du logement qui menace aujourd'hui le maintien d'une vie insulaire à l'année pour les actifs. Plus généralement, la saisonnalité de l'activité touristique impose aux acteurs publics de surdimensionner leurs équipements, malgré les surcoûts qui les affectent. De véritables défis sont donc à relever pour les communes et/ou intercommunalités, tant au niveau des solutions techniques que des modes de gestion.

Il demeure néanmoins possible d'envisager les îles sous l'angle de leur potentiel socio-économique et des opportunités singulières dont elles pourraient se saisir. Un environnement insulaire prétendument préservé des pollutions continentales prédispose en effet les îles à certaines activités primaires exemplaires (agriculture, aquaculture, pêche) pouvant à leur tour nourrir des formes locales de valorisation artisanale et commerciale. Dans un autre registre, l'isolement relatif et l'originalité des îles en font un creuset d'inspiration pour nombre d'activités créatives et artistiques qui peuvent, au-delà des emplois créés, se muer en porte-voix des îles, de leurs enjeux et de leurs ressources. Plus largement, la forte visibilité médiatique des îles, autant que les affects et les imaginaires qu'elles exaltent, leur offre une attention sociétale (et parfois institutionnelle) qu'il convient de mobiliser opportunément au profit de leurs projets spécifiques ou de leurs ambitions plus générales.

Comment envisager dès lors ces ambitions dans un contexte global de transitions, qui s'articule à un contexte plus localisé exigeant la recherche de solutions durables face aux contraintes inévitables de l'insularité et aux écueils du tout-tourisme ?

p. 3

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

Les réflexions partagées dans ce rapport d'enquête se proposent de caractériser les dynamiques et perspectives de construction de l'autonomie et de la résilience des îles (en matière de patrimoines, d'approvisionnement en biens et services, d'énergie ou encore de ressources humaines). Les îles investiguées ont principalement été Groix et Ouessant, mais leurs exemples permettront de nourrir la réflexion pour l'ensemble des îles du Ponant. De plus, d'autres informations, récoltées dans le cadre d'activités liées à FREIIA – mais distinctes de l'enquête à proprement parler – seront mobilisées dans ce rapport.

### ***Le programme FREIIA et la réalisation d'une enquête qualitative***

L'intégration de l'Association les îles du Ponant (AIP) dans le programme Interreg North Sea FREIIA<sup>1</sup> a ainsi été l'occasion de mener en 2024 une enquête qualitative portant sur les actions mises en œuvre ou envisagées par une diversité d'acteurs qui, chacun à leur manière et à leur niveau, contribuent à renforcer l'autonomie et le développement endogène et durable des îles du Ponant.

#### **Méthode**

Dans ce cadre, trente-cinq entretiens de type semi-directif ont été menés avec des acteurs des îles, qu'ils soient entrepreneurs, responsables, membres ou salariés d'associations, élus ou encore cadres de collectivités locales. Les objectifs poursuivis comprenaient en premier lieu l'identification des initiatives concrètes, comme des idées plus spéculatives ou prospectives, dont les individus interrogés pouvaient témoigner en matière d'autonomie et de développement insulaire ; et en second lieu la compréhension des principes techniques, des processus sociaux et des dynamiques de gouvernance sous-jacents aux initiatives et idées mentionnées. Notons que les résultats obtenus sur ce second point ne seront guère restitués dans le présent rapport.

Nous avons fait le choix de nous focaliser d'une part sur les activités agricoles et artisanales, et celles qui fournissent un service à ces dernières, mobilisant là des compétences techniques particulières, et d'autre part sur les services publics. Ce choix s'effectue donc au détriment des activités purement touristiques ou commerciales. Nous faisons là le postulat que la mobilisation de ressources ou savoir-faire ancrés localement permet de renforcer la maîtrise de la trajectoire économique de l'île, en ce qu'elle atténue la dépendance vis-à-vis de facteurs externes en réaffirmant une valeur ajoutée endogène.

Nous avons également concentré nos entretiens auprès d'acteurs agissant sur les îles de Groix et d'Ouessant. Cette restriction avait pour but de réduire le nombre de séjours sur les îles et d'optimiser le nombre d'entretiens réalisés par séjour. Le choix des îles de Groix et d'Ouessant se fonde quant à lui sur le fait qu'elles sont certes de taille similaire, mais qu'elles se distinguent en termes d'accessibilité (une rotation quotidienne minimum à Ouessant, contre cinq à Groix) ou dans leur rapport à l'intercommunalité (Ouessant demeurant une commune isolée quand Groix fait partie de Lorient Agglomération). Il sera ainsi pertinent d'évaluer si ces divergences peuvent expliquer des situations ou trajectoires différencier. De plus, chacune de ces îles présente des spécificités qui interpellent les dynamiques d'innovations qu'elles pourraient induire : à Ouessant, le statut de ZNI et les enjeux de transition énergétique ; à Groix, un certain dynamisme

---

<sup>1</sup> *Facilitating Resilience Embracing Island Innovation Approaches*

économique et artisanal, potentiellement lié au foncier économique mis à disposition et à la proximité de l'agglomération lorientaise.

Les entretiens réalisés ont été enregistrés puis fait l'objet d'une retranscription automatique qui demeurait systématiquement vérifiée. La méthodologie semi-déductive retenue impliquait d'organiser nos entretiens autour d'un guide d'entretien préalable, qui prévoyait le traitement d'un ensemble commun de thématiques, bien que certains points de questionnement spécifiques, voire inédits, pussent être discutés au cas par cas. Une phase d'analyse thématique des verbatim obtenus intervenait ensuite et s'organisait à partir d'une grille d'analyse reprenant peu ou prou le guide d'entretien, mais dans laquelle s'affirmaient aussi des catégories d'analyse plus transversales ou conceptuelles – consacrant là les modalités d'interactions sociales, inter-organisationnelles ou institutionnelles des acteurs –, ainsi que des points de questionnement plus géographiques.

En parallèle à ce travail d'enquête, d'autres situations d'échanges associées au programme FREIIA ont enrichi la réflexion que nous restituons ici : avec les membres de l'association Savoir-Faire des îles du Ponant (SAFIP) ; avec les partenaires d'un projet porté par l'AIP et financé par l'ADEME, relatif au remplacement de certains contenants alimentaires par des caisses plastiques réutilisables ; avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS), avec qui nous avons initié des projets étudiants autour de l'économie circulaire insulaire ; avec les partenaires FREIIA lors des séminaires jalonnant le programme ; et bien-sûr avec les collègues de l'AIP avec qui un échange soutenu nous a permis d'obtenir une quantité d'informations sur une grande diversité de sujets. Que tous ces partenaires soient chaleureusement remerciés de leur précieuse collaboration.

La présentation et la discussion des résultats de notre travail d'enquête s'organise en deux temps majeurs. Le premier se focalise sur l'entrepreneuriat insulaire, sa diversité, ses spécificités et ses stratégies d'adaptation aux contraintes de l'insularité. Le second envisage le développement des îles à l'année en interrogeant les solutions de maintien d'une diversité de services et activités d'intérêt général. Nous tenterons enfin de discuter de nos résultats en ouvrant notamment des questionnements sur les processus sociaux et institutionnels du développement et de l'innovation dans les petites îles.

p. 5

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant



Co-funded by  
the European Union

FREIIA



Les îles du Ponant



## PARTIE I - LE TISSU ECONOMIQUE PRODUCTIF AGRICOLE ET ARTISANAL A GROIX ET OUESSANT

Nous proposons dans cette partie inaugurale de présenter les types d'activités économiques qui jouent un rôle en faveur de l'autonomie et de la résilience des îles, en tentant également de définir le positionnement des acteurs publics à l'égard de ces activités.

### Pourquoi s'intéresser en premier lieu à l'entrepreneuriat et aux activités économiques ?

L'objet de cette première sous-partie est de dresser l'inventaire des activités économiques non-touristiques, puis d'envisager dans quelle mesure elles peuvent constituer un potentiel en faveur du développement général de l'île, à l'année et à moyen-long terme : par ses débouchés, par la diversité des emplois créés, et plus globalement par leur contribution à l'émergence (ou la confirmation) de « domaines d'excellence » en mesure de redonner aux acteurs insulaires des clefs stratégiques pour se réapproprier leur avenir.

La mobilisation d'un savoir-faire technique ou d'une ressource insulaire s'affirme alors comme une des premières conditions préalables à toute volonté de maîtrise de la trajectoire économique de l'île. Elle permet en effet d'atténuer un état de dépendance vis-à-vis de facteurs externes (touristes, fournisseurs, prestataires, transferts sociaux) en réaffirmant une valeur ajoutée propre et endogène, basée notamment sur des ressources locales et poursuivant un objectif d'utilité sinon d'engagement communautaire.

### I.A : Au-delà du tourisme, panorama d'un panel d'activités diversifiées

Avant de détailler plus finement la diversité de l'entrepreneuriat insulaire et la complexité de ses enjeux, nous proposons dans le tableau 1 une lecture synthétique, par secteurs d'activités, des activités présentes à Groix et à Ouessant.

Activités		Groix	Ouessant
Secteur primaire	Agriculture	Maraîchage ; Elevage bovin et caprin ; Escargoterie ; Culture céréalière ; Viticulture-cidriculture ; Apiculture	Elevages bovin et ovin ; Maraîchage ; Apiculture
	Pêche et aquaculture	Pêche côtière polyvalente ; Elevage d'ormeaux et affinage d'huîtres ; Culture de moules	Pêche côtière (ligne) ; Algoculture
Transformation alimentaire	Activités spécifiques de transformation	Conserverie produits de la mer ; Fumaisons poissons ; Brasserie ; Biscuiterie ; Fabricant caramels et chocolats ; Création de thés et tisanes	Distillerie ; Brasserie
	Transformation assurée par les producteurs	Fromagerie (chèvre)	Transformation lait de brebis (fromage) et vache (fromage, beurre, yaourt) ; Confection confitures ; Production biscuits et gâteaux sur la base de plantes insulaires

p. 6

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

	Transformation et valorisation assurée par des commerçants	Boulangerie ; Boucherie (supermarché) ; Restaurateurs divers	Boulangerie ; Restaurateurs divers
Autres activités de production artisanale	Usage de ressources naturelles insulaires	Savonneries et production de cosmétiques assimilés	Extraction de principes actifs à partir d'algues locales ; Conception de cosmétiques à base d'algues locales ; Savonnerie ; Créations originales à base de laine de moutons
	Absence d'usage de ressources naturelles insulaires	Conception de vêtements ; Conception de structures suspendues en cordages marins ; Créations originales sur la base de cordages marins et filets de pêche usagés ; Soufflage de verre	Confection maroquinerie et objets décoratifs avec textile de récupération ; autres entreprises non-identifiées
Construction [manque d'information]		Entreprises générales du bâtiment ; charpentier ; menuisiers	Entreprise de terrassement ; Entreprise de maçonnerie ; Menuisier ; Couvreuse
Services divers liés à la réparation, la maintenance et l'entretien		Plomberie ; Jardinier-paysagistes ; Garage automobile ; Quincaillerie ; Autres entreprises mal identifiées	Travaux maritimes et sous-marins ; Plomberie ; entretien de jardin ; garage automobile ; Revendeur électroménager ; autres entreprises mal identifiées
Travailleurs indépendants et « du numérique »		Architectes ; autres professionnels mal identifiés	Architectes ; Musiciens et gérants de studios de création musicale ; Intermittents du spectacle ; Autres professionnels mal identifiés

Tableau 1- Panorama des activités agricoles, artisanales et créatives à Groix et Ouessant

### Le secteur primaire

Le secteur primaire (agriculture, pêche et aquaculture, sylviculture) représente 8,8 % de l'emploi salarié au lieu de travail dans les communes des îles du Ponant en 2021, une part significativement plus forte que la moyenne française (2,5 %) mais qui demeure plus faible que la médiane des communes françaises (10,5 %). Dans les îles du Ponant, l'activité agricole demeure bien établie à Batz, autour du maraîchage (et de la pomme de terre en particulier), ainsi qu'à Belle-île-en-mer, autour de l'élevage notamment.

A Ouessant, l'agriculture a longtemps pris la forme d'une activité de subsistance mobilisant une part importante de la surface de l'île ; toutefois, jamais elle ne fit l'objet d'une activité professionnelle pérenne, malgré une tentative éphémère initiée au cours des années 1980. Mais à partir de 2015, un projet porté par la municipalité, avec l'appui du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA), permit l'implantation, entre 2018 et 2020, de trois exploitations :

- Un maraîcher, qui poursuit également une activité similaire sur l'île voisine de Molène
- Un couple pratiquant l'élevage de vaches laitières (jersiaises)
- Une éleveuse de brebis

Nous pouvons aussi compléter ce tableau en mentionnant l'apiculture (dont la fonction est moins la commercialisation du miel que de la préservation génétique des abeilles noires de l'île) et une activité d'herboristerie, autour de la cueillette d'herbes et de plantes locales, sans oublier la possession – par des particuliers – de moutons pratiquant la vaine pâture (400 têtes estimées), authentique tradition ouessantine.

p. 7

### Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

A Groix, les activités agricoles relèvent principalement du maraîchage (quatre exploitations en agriculture biologique), auxquelles s'ajoutent de l'élevage bovin et caprin, de la culture céréalière, ainsi que des activités plus originales telles qu'une escargoterie ou une exploitation viticole et cidricole. En outre, on mentionnera la création d'une association de promotion et de diffusion des pratiques agroécologiques.

Concernant la pêche et l'aquaculture, si la vigueur historique de la pêche thonière groisillonne est bien connue<sup>2</sup> (Tesson, 2013), sa flotte professionnelle se retrouve considérablement réduite aujourd'hui, avec seulement quatre navires côtiers en activité, pratiquant une pêche polyvalente. En parallèle, l'aquaculture a su se développer depuis les années 1990 avec un établissement d'élevage d'ormeaux en circuit fermé (nourris par des algues cultivées ou récoltées localement) et d'affinage d'huîtres, ainsi qu'un élevage de moules sur filières.

A Ouessant, la pêche professionnelle n'a jamais été très répandue (les hommes préférant autrefois s'embarquer dans les navires militaires ou de commerce), mais deux navires côtiers – des ligneurs – exercent de nos jours. En parallèle, une activité de culture et de ramassage d'algues s'est également affirmée, et débouche sur une valorisation pharmaceutique et cosmétique que nous traiterons ultérieurement.

#### *Transformation et valorisation (agro-)alimentaire*

A Groix, alors que les conserveries florissaient du temps de l'âge d'or de la pêche au thon, il n'en existe plus qu'une seule aujourd'hui, *Groix et Nature* (ouverte en 2000 après une longue période d'absence de conserverie sur l'île). Elle s'institue toutefois – avec sa trentaine de salariés – comme un des principaux employeurs privés de l'île. En parallèle, la transformation des ressources halieutiques s'exprime aussi par le biais d'une activité de fumaisons de poissons. Outre ces activités, les autres entreprises notables de transformation alimentaire se composent d'une brasserie (cinq salariés), d'une biscuiterie, d'une petite distillerie et d'un fabricant de caramels et chocolats. On ajoutera enfin une activité de créations d'infusions basée sur les ressources végétales de l'île, de même qu'une production de fromages de chèvre réalisée par un éleveur caprin.

A Ouessant, on identifie principalement une brasserie ainsi qu'une distillerie (produisant également bière et pastis). A l'instar de Groix, certaines activités de transformation alimentaire sont assumées directement par les agriculteurs : ainsi sont produits sur l'île du fromage de brebis et divers produits laitiers issus du lait de vache (beurre, fromage, yaourt). Dans cette même logique, on notera que l'activité d'herboristerie propose aussi une production de gâteaux intégrant des plantes et herbes ouessantines.

Bien entendu, on n'omettra pas le rôle de divers artisans qui transforment des ressources « naturelles » (boulanger, bouchers<sup>3</sup>) ou les valorisent d'un point de vue culinaire (restaurateurs) ; toutefois les sources d'approvisionnement de ces activités ne dépendent pas

<sup>2</sup> Jusqu'à trois-cents dundees (thoniers traditionnels de Groix) étaient dénombrés à la veille de la Première guerre mondiale

<sup>3</sup> A Groix, l'activité de la boucherie du centre-bourg est toutefois suspendue, faute de candidats à la reprise. A Groix comme à Ouessant, ce sont les épiceries et supermarchés qui assurent le rôle de boucher.

exclusivement des productions insulaires, mais offrent simplement à ces dernières de précieux débouchés locaux.



Photo 1- Les installations de la Bière de Groix (gauche) et de la Brasserie des Maouts à Ouessant (droite)

#### Artisanat de confection et autres activités de productions atypiques

Au-delà de la valorisation alimentaire, les ressources de la mer ou de la terre peuvent aussi faire l'objet d'autres formes de valorisation artisanale, puis commerciale. On citera en premier lieu l'activité d'*Algues et Mer* à Ouessant, qui récolte des algues – sauvages ou de culture – pour en extraire un principe actif qui sera réduit en poudre, puis vendu sous cette forme à des entreprises de la cosmétique, parmi lesquelles *Nividiskin*, entreprise ouessantine produisant des crèmes de soins commercialisées à l'échelle de la Bretagne. De même, à Groix (*Marcus ; Savon de Groix*) comme à Ouessant (*Chez Louise d'Ouessant*), la fabrication artisanale de savons et assimilés s'est développée en lien étroit avec l'intégration de ressources cultivées ou naturellement présentes sur l'île : miel, plantes marines et médicinales, algues. Pour compléter le tableau, on mentionnera enfin les deux entreprises ouessantines proposant des créations originales réalisées avec de la laine de moutons de l'île.

Les ressources valorisées par les créateurs insulaires peuvent aussi s'apparenter à des déchets ou à des objets en fin de (première) vie. C'est ainsi que l'*Hippocampe* à Ouessant confectionne des pièces de maroquinerie ou décoratives à partir de vêtements usagés cédés à titre gracieux par des particuliers, ou encore que *Tout-en-Bout* à Groix récupère de vieux cordages et filets marins pour les convertir en diverses créations décoratives et/ou fonctionnelles.

A Groix, d'autres activités de conception et de production, dont les matières premières n'ont aucune provenance insulaire, ont également cours. Evoquons en particulier la conception et la commercialisation d'une marque de vêtements *made in France* (GX 590), ainsi qu'une activité des plus singulières avec l'entreprise *Chien Noir* : la conception et la fabrication de structures à vocation ludique réalisées en filets de pêche et cordages marins, puis leur installation en suspension entre des arbres. La pérennisation de cette activité est concomitante du succès du premier parc de jeux proposant des parcours dans de telles structures : *Parcabout*, créé à Groix par le fondateur de *Chien Noir*. Le concept ayant su inspirer des porteurs de projets dans le monde entier, les clients affluent aujourd'hui pour *Chien Noir*, devenu un des employeurs privés les plus importants de l'île (jusqu'à quarante salariés estimés par son dirigeant).

#### *Artisans de la construction<sup>4</sup>*

La présence d'entreprises de construction est relativement significative à Groix, où quatre entreprises générales du bâtiment sont implantées (depuis plusieurs décennies pour deux d'entre elles) et emploient plusieurs dizaines de salariés en cumulé. Autour d'elles, on notera également la présence – *a minima* – d'un charpentier et d'un menuisier. A Ouessant la situation diffère sensiblement en ce que la plupart des entreprises du secteur intervenant sur l'île sont domiciliées sur le continent. Toutefois, une entreprise de maçonnerie salariant trois personnes s'est installée à Ouessant en 2024, et y exerçaient déjà une entreprise de terrassement (composée de deux associés), une couvreuse et un menuisier.

#### *Entretien-réparation-maintenance<sup>5</sup>*

La présence d'une diversité d'activités de réparation, d'entretien ou de maintenance, qu'elles soient liées au bâti, aux réseaux d'eau et d'électricité, aux jardins, aux véhicules, aux équipements électroménagers ou autres machines est d'une utilité avérée sur les îles tant la sollicitation de tels prestataires sur le continent implique des surcoûts et des délais d'intervention pénalisants pour les particuliers comme pour les entreprises ou les structures publiques. Bien que nos informations demeurent lacunaires, nous avons pu identifier – sur nos deux îles à l'étude – à la fois des garages automobiles, des jardiniers-paysagistes, des électriciens ou encore des plombiers (ces derniers intervenant aussi sur les chantiers de construction). On relèvera également à Ouessant une activité singulière de travaux maritimes et sous-marins réalisés en scaphandre.

#### *Travailleurs indépendants et « du numérique »<sup>6</sup>*

Cette catégorie représente un ensemble de métiers de nature disparate mais se rejoignant par une propension à s'affranchir de la proximité géographique avec les clients ou collaborateurs, via notamment l'usage du numérique. Elle exprime aussi l'idée que l'île comme cadre de vie constitue un atout pour attirer certains actifs exerçant ces métiers et enclins à articuler étroitement leur vie professionnelle autour d'un territoire d'élection résidentielle.

Leur dénombrement se veut toutefois difficile, tant leur visibilité demeure limitée du fait d'un ancrage socio-économique parfois faible ou épisodique. On identifie premièrement plusieurs types de travailleurs « créatifs » qui se sont installés sur l'île pour réaliser tout ou partie de leur activité, tels des architectes ou architectes-paysagistes, graphistes, designers ou artistes divers. On trouve également des dirigeants d'entreprise assurant depuis l'île la gestion courante de leurs affaires ainsi que les étapes de conception, voire de commercialisation – la fabrication des produits restant alors sous-traitée sur le continent. C'est le cas d'entreprises exportatrices dont nous avons déjà parlé, telles *Nividiskin* (cosmétiques) ou *GX 590* (vêtements *made in France*) ; ce cas de figure se retrouve par ailleurs sur d'autres îles du Ponant : citons à ce titre

---

<sup>4</sup> Le dénombrement exhaustif de ces activités n'a pas été réalisé

<sup>5</sup> Le dénombrement exhaustif de ces activités n'a pas été réalisé

<sup>6</sup> Le dénombrement exhaustif de ces activités n'a pas été réalisé

l'entreprise belle-îloise *Ultimate Fishing* (une vingtaine de salariés environ) qui conçoit et vend du matériel de pêche de loisir.

#### *Les activités peu ou pas traitées dans l'enquête : commerces divers, services à la personne et professionnels du tourisme*

Enfin, de nombreux types d'activités demeurent en marge de notre enquête. Il s'agit d'une part des activités purement commerciales, telles les épiceries et supermarchés, commerces de détails ou encore buralistes et, d'autre part, des services à la personne. Si les choix opérés comportent une irréductible part d'arbitraire, des critères de sélection peuvent être fournis : les activités retenues doivent *produire un bien* (ou proposer un service utile aux entreprises produisant ces biens) et contribuer ainsi à l'autonomie « matérielle » des îles, voire à sa capacité exportatrice. Les activités restantes n'en sont pas moins importantes pour la société insulaire ; elles constituent même le soubassement de la viabilité et de l'attractivité des îles, enjeu auquel nous consacrerons notre seconde partie. Plus délibérément, nous avons aussi fait le choix – déjà explicité – de ne pas nous focaliser sur les professionnels du tourisme (hébergeurs, loueurs de véhicules et de cycles, prestataires de loisirs touristiques) afin de mettre en lumière d'autres leviers du développement économique des îles.

#### **I.B : Le soutien des acteurs publics aux activités productives**

De manière générale, les élus municipaux rencontrés (trois à Ouessant, quatre à Groix) partagent presque unanimement plusieurs convictions en la matière :

- La nécessité de développer et diversifier l'activité économique hors-tourisme, et d'atténuer ainsi la saisonnalité de la vie insulaire
- Les activités productives sont un vecteur d'autonomie, via notamment l'exploitation raisonnée des ressources terrestres et marines ainsi que par le soutien aux démarches d'économie circulaire. Un effet d'entraînement local sur les activités de transformation et le commerce est également recherché
- La nature *systémique* du lien entre : le développement d'un tissu économique diversifié (1), la montée en compétences des emplois (2) et les solutions de logement (3)

On notera également chez le Maire d'Ouessant la volonté non pas de gommer coûte que coûte les contraintes de l'insularité en voulant se rapprocher d'un modèle de développement « continental », mais plutôt de valoriser (voire de revendiquer) la spécificité insulaire comme une réalité structurante qui stimule des projets de territoire originaux. La conception du développement économique en lien étroit avec la préservation et la valorisation des patrimoines (notamment naturels) est également un trait observé plus fortement à Ouessant.

p. 11

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

<b>Types d'action</b>	<b>Groix</b>	<b>Ouessant</b>
Général	Rôle de « guichet » pour agir en facilitateur auprès des porteurs de projets, notamment via des attributions foncières	
Emploi	Rencontres bi-annuelles entre demandeurs d'emplois et entreprises (partenariat avec France Travail)	
Parc d'activité	Parc d'activités du Gripp	
Mise à disposition de facilités pour la commercialisation	Halles du marché	Local de vente pour produits de la pêche ; Cour de l'école Sainte-Anne pour marché de plein air des producteurs
Activation de la planification urbaine ou des prérogatives de puissance publique pour sécuriser le commerce	Préemption bâtiment pour maintien boucherie ; <i>[annoncé comme étant en projet] Inscription dans PLU d'une interdiction de changement de destination d'un commerce en habitation</i>	
Opérations bâties au profit des entreprises	Pôle Activités Mer	Réhabilitation et extension de bâtiments pour accueil de trois entreprises artisanales ; <i>Projet de réhabilitation de l'ancien collège pour (entre autres) l'installation de l'espace de coworking</i>
Agriculture	Classement de nouvelles parcelles en « Agricole » dans le PLU	Projet de relance de l'agriculture (deux exploitations pérennisées)
Economie circulaire (volet économie-emploi)	Création nouveau bâtiment pour recyclerie Modern'Strouilh	

Tableau 2- Modalités d'implication des municipalités et EPCI en matière de développement économique sur les îles [informations incomplètes]

### *Un rôle de facilitateur assumé via notamment la maîtrise du foncier et de l'immobilier*

En vertu de la loi NOTRe de 2015, la compétence économie n'est plus assumée à l'échelon des communes, à l'exception de celles – telle Ouessant – qui ne sont pas intégrées à une intercommunalité. Nous allons donc examiner ici comment les communes des îles du Ponant – et leur EPCI de référence le cas échéant – parviennent à poursuivre des ambitions adaptées à leurs enjeux de développement économique.

De manière courante, les communes assurent un rôle de « guichet », dans le sens où les porteurs de projets vont les solliciter afin d'obtenir de l'aide (essentiellement non-financière), des renseignements (concernant notamment les disponibilités foncières) ou être redirigés vers les structures publiques ou chambres consulaires compétentes. Le but est d'agir en facilitateur afin de favoriser l'installation et la pérennisation des entreprises à l'année. Côté emploi, on notera aussi l'organisation par la commune groisillonne, en partenariat avec France Travail, de rencontres biannuelles entre demandeurs d'emploi et entreprises.

Mais c'est bien entendu en tant que propriétaire foncier que les communes – épaulées le cas échéant par leur intercommunalité – pourront agir en faveur des entreprises. Tout d'abord, la création à Groix du parc d'activités du Gripp, financé et aménagé par Lorient Agglomération, montre bien le rôle structurant qu'une intercommunalité peut jouer en faveur du développement économique des communes insulaires, puisqu'une vingtaine d'entreprises, représentant plus de soixante-dix emplois (AUDELOR, 2022), s'y sont établies.

p. 12

### Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

Les communes peuvent aussi favoriser plus directement le maintien et le développement des entreprises et de l'emploi. La simple mise à disposition de lieux pour la vente directe des productions locales (halles du marché à Groix, local pour les pêcheurs à Ouessant) peut en témoigner. Mais la volonté de maintenir les commerces peut aussi se traduire par la préemption de bâtiments en vue de les convertir en commerces, comme l'envisage la municipalité groisillonne au sujet de l'ancienne boucherie du bourg, souhaitant là lui faire retrouver la fonction artisanale et commerciale qu'elle avait perdue. Ce risque de perte des commerces l'inciterait également à introduire prochainement dans le PLU l'impossibilité de changement de destination d'un commerce en habitation.

#### *Le cas de la réhabilitation du patrimoine bâti communal*

De manière plus visible, l'action communale s'échappe également à réhabiliter des lieux en voie de désaffection au profit des activités économiques. Parmi les projets notables, on peut citer la création du Pôle Mer de Groix (photo 2), en lieu et place de l'ancienne criée, afin de fournir aux professionnels de la mer des équipements facilitant leur activité, et ainsi contribuer au développement de l'aquaculture tout en enravant le déclin de la pêche, activité certes traditionnelle mais dont les jeunes groisillons se détourneraient aujourd'hui, selon un élu. Le coût des travaux (plus d'1,5 million d'euros) a été financé conjointement par l'Europe, la Région Bretagne, ainsi que par la Commune de Groix pour une participation à hauteur de 20 % du montant total<sup>7</sup>.



*Photo 2 - Le Pôle Mer de Groix*

A Ouessant, une ambition similaire de réhabilitation du bâti est également de mise. C'est ainsi que l'ancien « foyer des jeunes » a fait peau neuve afin d'accueillir *Nividiskin* et la distillerie, et que les locaux voisins de la révolue Société Aquacole d'Ouessant (abritant auparavant une laiterie) ont bénéficié de travaux de réhabilitation (gros œuvre, plomberie, électricité) et d'extension du bâti, financés par la commune, au profit d'*Algues et Mer*. On observera également le projet de réhabilitation de l'ancienne école Sainte-Anne et de l'ancien collège du même nom, dont l'achèvement offre notamment depuis l'automne 2025 au coworking *Troell* – dont l'intérêt

<sup>7</sup> <https://www.pdm-seafoodmag.com/lactualite/naissance-dun-pole-mer-a-lile-de-groix/>

socio-économique lui permet déjà d'obtenir des subventions municipales – un espace de travail plus adapté à ses besoins et ambitions. En sus, la réinvention de ces édifices vise aussi à répondre à la forte demande de logement, participant ainsi à soutenir indirectement le développement de l'activité et de l'emploi sur l'île.

#### *Quand la relance agricole devient projet de territoire*

Activité traditionnelle en déclin mais qui structure encore le foncier insulaire, l'agriculture demeure un sujet d'importance pour les municipalités du Ponant. A Groix, le classement de nouvelles parcelles en « agricoles » au sein du PLU peut en témoigner. Les élus groisillons rencontrés se sont même déclarés prêts à céder des parcelles agricoles à des prix modiques, tout en concédant la frilosité des acquéreurs potentiels à leur égard, au motif que l'exposition au vent des terrains concernés (dans la partie occidentale de l'île, réputée plus rude) ne serait pas idéale.

De manière plus proactive, la Commune d'Ouessant a de son côté initié à partir de 2015 un projet de relance d'une agriculture professionnelle. Financée par le biais d'aides de l'Etat, de la Région Bretagne et du Département du Finistère, et menée en étroite collaboration avec le Parc Naturel Régional d'Armorique, cette ambition témoignait d'une vision globale de la place de l'agriculture : désenfrichement de l'île via des pratiques agropastorales, production respectueuse de l'environnement, intérêt socio-économique permettant aux îliens de consommer des produits locaux, animation de la vie insulaire via la mise en place d'un marché de plein air, et installation résidentielle de nouveaux actifs. Si sa mise en œuvre a dû faire face à de nombreux défis (acceptabilité sociale à obtenir, candidats sérieux à dénicher, solutions foncières à trouver face au morcellement cadastral des terres, réglementations à respecter), trois exploitations ont démarré leur activité entre 2018 et 2020 : un maraîcher, une éleveuse de brebis et un couple d'éleveurs de vaches laitières. Aujourd'hui, le projet porte assurément les marques de la réussite entre viabilité économique des exploitations, productions plébiscitées par les consommateurs et intégration sociale des agriculteurs à la population ouessantine.

#### **I.C : les adaptations d'un entrepreneuriat sous « condition insulaire »**

La création et le développement d'une entreprise sous « condition insulaire » implique des adaptations aux contraintes de discontinuité territoriale et d'exiguïté, ainsi qu'une définition de l'activité en lien étroit avec les ressources et les besoins de l'île. Quant à la fréquentation touristique, elle induit une forte saisonnalité dans les niveaux de chiffres d'affaires des entreprises, essentiellement réalisés entre avril et octobre avec des pics en juillet et août.

Les surcoûts insulaires (transport maritime des marchandises, recours à des prestataires continentaux) peuvent être considérés comme la principale source d'adaptation des entreprises. Ces surcoûts spécifiquement insulaires affectent également les finances communales, et plus particulièrement le montant de leurs investissements : une majoration moyenne de 38 % des frais « d'installation de chantier » pour les investissements communaux a ainsi été calculée, contribuant significativement au surcoût global de ces opérations (+ 27,6 %), selon une étude du cabinet RCF (2015). Un élu interrogé précise à ce titre que l'acheminement difficile des matériaux et machines pour le gros œuvre – souvent pondéreux –, le coût de la main d'œuvre continentale (à loger sur l'île) ou l'allongement de la durée des travaux du fait de l'impossibilité de faire venir

p. 14

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

certaines machines sur l'île (des bétonnières de type camion toupie par exemple) sont autant de facteurs expliquant ces surcoûts.

Si nous ne bénéficiions pas de mesures précises et globales au sujet des entreprises insulaires, les estimations de RCF fournissent malgré tout un point de repère quant aux surcoûts que la prudence nous autoriserait à leur appliquer. De leur côté, les entrepreneurs rencontrés n'ont guère pu nous renseigner davantage – l'exercice de quantification s'avérant difficile – sans pour autant nier le poids substantiel de ces surcoûts. Une approximation nous a toutefois été livrée : + 15%, selon un charpentier, imputables à l'approvisionnement en matériaux, avançant que « *c'est à peu près le chiffre que tout le monde pratique* ». Mais en réalité, les entreprises majorent davantage leur devis : ainsi les architectes « gonflent » régulièrement de 30% leurs estimations de travaux, et, plus généralement, de nombreux projets doivent faire face à des surcouts dépassant largement ces 15 %, dépassant parfois 50%.

### *La contrainte logistique*

La tarification des compagnies maritimes pour le transport de marchandises représente dès lors un enjeu fort pour les entreprises insulaires, et pour la population de manière générale, comme l'avait révélé le mouvement de protestation des « cirés jaunes » à Groix et Belle-Île-en-Mer en 2014, en réponse à une hausse des tarifs pratiqués par la Compagnie Océane, société délégataire du service public de transport (passagers et marchandises). Plus récemment, en 2024, des agriculteurs bellilois ont également empêché le déchargement d'un caboteur au port de Palais afin de revendiquer leur souhait d'une baisse des tarifs des compagnies maritimes de fret TMC et Seaway dans le cadre de négociations en cours.

Les propos tenus par les dirigeants d'entreprises insulaires lors de nos entretiens n'ont toutefois que modérément fait écho à cette colère exprimée. Si les augmentations tarifaires demeurent déplorées, en particulier la récente suppression de la gratuité du transport de marchandises entre Molène et Ouessant – dont la responsabilité semble être imputée à la Région Bretagne –, d'autres voix portent un regard plus conciliant, acceptant ici l'irréductibilité du coût du transport maritime, intégrant là ce surcoût à leur modèle économique (prix de vente surévalué et positionnement marketing adapté). Un entrepreneur groisillon nous a aussi indiqué que le transport maritime n'était pour lui qu'une donnée à intégrer de manière normalisée au fonctionnement de son entreprise – « *la distance n'est pas un problème, c'est une question d'organisation ; quand GEODIS me livre ma palette à l'embarcadère de Lorient, une heure après je l'ai* » –, quand un autre nous confiait même apprécier le rythme de travail imposé par les cycles de rotations connus à l'avance, qui composeraient une routine facilitant l'anticipation.

En revanche, une absence de soutien à l'exportation ou au trajet d'îliens travaillant sur le continent a pu être critiquée, tant à Groix qu'à Ouessant. Un dirigeant d'entreprise groisillon soutenait même : « *il y a une distorsion entre ce qui devrait être une délégation de service public, c'est à dire une aide pour les entreprises – en particulier celles qui sont exportatrices – [...], parce qu'en fait la tarification est pensée pour apporter des matières sur les îles : ça me coûte deux fois plus cher de passer une palette de Groix à Lorient, que de Lorient à Groix* ». Ce que certains dirigeants souhaitent révoquer, c'est une forme de dépendance univoque de l'île au continent, que les grilles tarifaires entérinent selon eux et, de fait, accentuent. Le cas d'une architecte résidant à Ouessant mais partageant son temps de travail entre l'île et Brest éclaire également

p. 15

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

ces représentations colportées par des grilles tarifaires vues comme obsolètes au regard des nouvelles réalités de l'entrepreneuriat et du (télé)travail insulaire : « *c'est d'ailleurs bizarre parce qu'on a quand même [elle et d'autres travailleurs indépendants ouessantins, ndla] des activités qui sont basées sur le continent. Et ça, ça ne rentre pas dans les cases de la Penn Ar bed. Ils ont des contrats ou des formules professionnelles pour les gens du continent qui viennent travailler à Ouessant, mais pas pour les Ouessantins qui vont travailler sur le continent [...] Donc en fait, je trouve que c'est hyper révélateur : 'on a besoin des autres, mais les autres ne peuvent pas avoir besoin de nous'* ».

Les freins induits par le segment logistique du transport maritime ne sont pas seulement liés aux tarifs. Ils peuvent être plus indirects et correspondre aux manques à gagner associés aux délais de réparation de certaines machines et outils par des prestataires continentaux, provoquant une réduction provisoire mais pénalisante de la capacité de production, ou encore – le cas échéant – aux temps de travail supplémentaires affectés à la réception des livraisons au port.

Au-delà du coût monétaire du transport maritime et des ruptures de charge occasionnées, les entreprises insulaires affirment que la spécificité logistique de leur activité est également sources d'inconvénients en termes plus qualitatifs : aléas (dommages occasionnés durant la traversée maritime ; traçabilité défaillante), coordination logistique sous-optimale avec les partenaires continentaux lorsque les rotations sont jugées trop peu nombreuses (pour Ouessant) ou quand le passage par bateau des véhicules professionnels entre en concurrence avec ceux des touristes (pour Groix) ; organisation et dimensionnement imparfaits des entrepôts en gares maritimes (à Brest).

Rappelons enfin que la condition insulaire impose des contraintes non-réductibles à la logistique, la taille limitée de l'île s'affirmant aussi comme un élément structurant : faiblesse de la clientèle hors-saison pour les activités non-exportatrices, bassin de main d'œuvre restreint, recours limité à des prestataires ou partenaires locaux, opportunités foncières réduites pour envisager une extension de la capacité productive. Tous ces paramètres concourent à un plafonnement de la scalabilité des entreprises.

On peut dès lors s'interroger sur les modalités selon lesquelles l'exportation constituerait une option pertinente afin de consolider l'activité. Si elle permet certes de dépasser le caractère restreint du marché local, elle se confronte aussi aux politiques tarifaires des compagnies maritimes, au nécessaire recrutement de nouveaux profils, au redimensionnement de l'outil de production de manière à augmenter les volumes, et par voie de conséquences aux solutions de logement et au foncier économique disponible.

### ***Des identités entrepreneuriales fortes en réponse aux surcoûts et à la finitude de l'île***

Les stratégies de volume étant en partie contraintes, les entreprises insulaires optent majoritairement pour des stratégies de valeur. En effet, les surcoûts structurels de l'insularité et les faibles potentiels d'économies d'échelle impliquent deux solutions, parfois complémentaires : d'une part, l'affranchissent des coûts de dépendance au continent par le développement d'une plus grande autonomie, d'autre part la répercussion de ces coûts sur le consommateur final. Dans les deux cas, les activités économiques insulaires vont définir un positionnement marketing et s'inscrire dans un système de valeurs adapté à leur activité et à leur marché.

p. 16

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

Premièrement, nous avons pu relever que la volonté de valoriser le caractère original de l'insularité (et des ressources naturelles insulaires au premier chef) engendrait des projets d'entreprise relativement pionniers, expérimentaux ou revendiquant une forme d'exemplarité écologique. Ainsi en est-il de la culture de moules sur filières à Groix, qui répond à la conviction de l'entrepreneur que l'économie maritime et l'aquaculture s'avèrent stratégiques pour l'économie des littoraux, et que les îles pourraient se prévaloir d'en être des têtes de pont vertueuses. Pour l'éleveur d'ormeaux, une dimension expérimentale et pionnière transparaît également, tant la méthode d'élevage en circuit fermé – méthode dite japonaise – est peu mise en œuvre en France. La culture et la valorisation des algues à Ouessant ou encore le projet de relance agricole qui y a vu le jour répondent à ces mêmes logiques, entre exploitation durable et valorisation qualitative de la ressource. Plus généralement, l'essentiel des entreprises rencontrées s'inscrivent, à des degrés certes divers, dans ces perspectives, que ce soit dans leur philosophie ou leurs pratiques effectives.

L'insularité permet aussi aux entreprises d'offrir des expériences alternatives, en rupture avec un rythme de vie, une pression sociale et des pollutions diverses qui seraient l'apanage des villes et du continent. C'est ainsi que le dirigeant de *Nividiskin* défend le positionnement « *slow cosmétique* » de ses produits. Les vêtements conçus par *GX590* proposent quant à eux d'associer une certaine authenticité groisillonne (« l'esprit des thoniers ») à un positionnement plus « *chill & chic* » valorisant la dimension hédoniste de l'insularité. On peut aussi observer la préméditation – à Ouessant en particulier – d'un esprit de « retour à l'essentiel » ou de « reconnexion avec soi-même et la nature », à l'instar de l'activité d'herboristerie de *Melus Moudez*. C'est même cette aspiration individuelle qui, en amont, conduira des « néo-insulaires » à s'installer sur une île et y mener un projet d'entreprise, comme le programme de recherche ID-Îles 1 l'avait déjà identifié (Brigand et al., 2014). Cette recherche de bien-être peut enfin s'articuler à la valorisation d'une certaine exceptionnalité insulaire sur fond « d'altérité temporelle » au sens de Bernardie (2010), voire de distinction sociale, en témoigne la dirigeante d'un établissement d'hôtellerie-restauration : « *je considère toujours qu'à Ouessant on est dans un autre espace-temps, on est dans une autre dimension. Donc je ne peux pas offrir à des gens qui viennent dans un autre espace-temps ou dans une autre dimension un truc standardisé qu'ils vont retrouver sur le continent* ».

Si la valorisation de l'insularité peut ainsi s'apparenter à une « proposition éthique » à l'égard d'une clientèle souvent continentale – qu'elle soit touristique ou non –, il est également possible d'envisager cette éthique insulaire, sous un autre angle, comme le fruit d'un contrat d'engagement implicite entre une entreprise et le territoire insulaire qui l'accueille. L'entrepreneuriat contribue en effet à l'emploi et apporte des réponses aux envies et besoins de consommation des îliens, voire leur assure le maintien de services de base (commerces, activités d'entretien et de réparation, services à la personne). Au-delà des opportunités commerciales que l'image insulaire peut lui procurer, l'entrepreneur peut alors se sentir investi d'une « mission » au profit de la « communauté » insulaire. S'il peut s'approprier et revendiquer pleinement cet engagement communautaire, ses manquements éventuels pourront toutefois lui être violemment reprochés, jusqu'à compromettre l'acceptation sociale et marchande de son activité.

En définitive, deux logiques s'entremèlent pour les entreprises insulaires, entre opportunité commerciale et engagement communautaire. Ces deux champs d'intervention sont explicitement considérés par la marque *Savoir-faire des îles du Ponant* et l'association éponyme qui la porte. On notera en effet, d'un côté, la promotion de l'image insulaire via une valorisation

des savoir-faire, et de l'autre, la sécurisation de l'engagement des entreprises au profit d'une vie insulaire à l'année face à la volatilité d'ambitions plus opportunistes. Dans le prolongement de ce deuxième aspect, nos interlocuteurs ont également appuyé la nécessité de donner corps (fédérer en interne) et de mettre en lumière (représenter en externe) la diversité du tissu entrepreneurial insulaire, dans le but de défendre ses intérêts communs mais aussi d'établir les îles du Ponant comme des échelles pertinentes de tissage d'interrelations productives et commerciales complémentaires, partiellement affranchies du continent.

### ***Entre « insularisation », ouverture et dépendance continentale : des chaînes de valeurs à la croisée des chemins***

*Un approvisionnement insulaire désiré mais réduit pour les matières premières*

Gage d'autonomie et de résilience face aux surcoûts et aléas des approvisionnements continentaux, les potentialités d'optimisation de l'approvisionnement insulaire sont considérées avec intérêt par l'essentiel des entrepreneurs rencontrés, bien que certains aient concédé le caractère très limité de ces opportunités d'un point de vue quantitatif. Le tableau 3 ci-après récapitule, sur la base exclusive des informations communiquées, les différentes échelles d'approvisionnement en « matières premières »<sup>8</sup> pour dix-neuf entreprises interviewées.

---

<sup>8</sup> Il s'agit d'englober sous cette dénomination extensive à la fois les ressources animales, végétales ou minérales mais aussi les produits semi-finis ainsi que les divers objets hors d'usage ou co-produits qui feront l'objet d'une transformation. Les sols sont aussi considérés comme des matières premières pour les activités agricoles

p. 18

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant



	APPROVISIONNEMENT MATIERES PREMIERES														
	Île			Cont./Île Proche			Région			France			International		
	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur
Maraîchage-O			Terre agri												
Elevage bovin-O			Terre agri												
Herboristerie-O			Herbes												
Viticulture-G			Terre agri												
Ormeaux-G			Algues											Naissains (Irlande)	
Moules-G			Mer												
Valorisation algues-O			Algues												
Fabrication cosmétique-O			Algues												
Distillerie-O								Malt						Malt (Belgique)	
Brasserie-O			Ingédients additionnels						Malt et houblons						
Brasserie-G			Orge												
Conserverie-G			Ormeaux, moules, piments						Divers MP						
Vêtements-G									Textile						
ChienNoir-G	Cordages et filets			Cordages et filets			Cordages et filets								
Architecte-O	Matériaux construction														
Hôtel-restaurant-O			Produits culinaires												
Maroquinerie-O			Vêtements usagés												
Terrassement-O	Matériaux construction														
Charpentier-G				Bois			Bois								

Tableau 3 : Les échelles d'approvisionnement en matières premières de entreprises.

→ Note sur « Terre agri » : les terres agricoles (avec l'eau et la lumière du soleil) étant l'élément principal permettant la culture de végétaux, nous l'indiquons dans le tableau en tant que « matière première »

Au-delà du tableau 3, nous avons observé qu'un lien fort existait entre les producteurs et les restaurateurs ou commerces insulaires, ceux-ci représentant pour les premiers des solutions efficaces d'écoulement de leurs produits. Pour ce qui est des activités primaires, elles bénéficient bien entendu d'un approvisionnement essentiellement insulaire en ce qu'elles exploitent intrinsèquement une matière première locale – issue du sol ou des eaux avoisinantes. Pour les autres activités, la prédominance de l'approvisionnement insulaire ne constitue guère la norme, bien que se distingue la brasserie groisillonne, dont l'orge qu'elle transforme lui est partiellement fourni par un cultivateur de l'île. Dans la plupart des cas, le recours à des ressources insulaires sera minoritaire – leur disponibilité ne couvrant généralement pas le besoin exprimé – et/ou relatif à des éléments additionnels s'intégrant à leurs produits. C'est particulièrement le cas des deux entreprises interrogées dépassant les vingt salariés (*Groix & Nature* et *Chien Noir*), qui mobilisent en grande majorité des sources d'approvisionnement extra-insulaires.

Une « préférence insulaire » est pourtant souvent revendiquée chez les entrepreneurs rencontrés, qui la mettent en œuvre autant que possible. Ils expriment aussi parfois le souhait de voir se développer davantage d'activités primaires qui pourraient répondre à leurs besoins, la *Distillerie d'Ouessant* nous ayant par exemple signifié son intérêt de bénéficier d'orge cultivée sur l'île. De même, l'ambition stratégique de *Groix & Nature* de développement d'une gamme de produits végétaux lui fait entrevoir des collaborations futures plus étroites avec les agriculteurs groisillons. Un enjeu d'élargissement de l'assiette des produits agricoles (et aquacoles) que

p. 19

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

pourraient transformer ou valoriser des entreprises insulaires s'affirme ainsi, préfigurant des potentiels intéressants de micro-filières locales.

Malgré tout, quand l'approvisionnement en matières premières ne peut être assuré à l'échelle de l'île, les entreprises s'efforcent assez logiquement de solliciter des fournisseurs établis sur le continent proche ou à une échelle régionale, bien que certaines développent aussi des partenariats avec des acteurs plus éloignés : avec un fabricant textile du nord de la France, avec un fournisseur de malt de Belgique, ou encore avec une écloserie irlandaise.

Ce tropisme insulaire stimule aussi des collaborations créatives autour des principes de l'économie circulaire qui prévoient la réduction et la réutilisation des ressources énergétiques et matérielles employées dans les processus de production. Nous en discuterons plus en détails dans la partie II. B.

#### *Les process des entreprises : entre adaptation, collaboration et externalisation*

Au-delà de l'approvisionnement ou de la réutilisation en bout de chaîne de certains déchets ou co-produits, les entreprises insulaires sont confrontées à des défis s'exprimant à différentes phases de leur processus productif – conception, fabrication ou réalisation d'une prestation, commercialisation – ou de manière plus diffuse au sein de l'entreprise – gestion, logistique. Ces défis peuvent aussi s'observer sous des regards plus transversaux : humain, technique, foncier, financier ou réglementaire. Notre enquête ne nous a certes guère permis d'obtenir des réponses systématiques à ces questions, néanmoins plusieurs éléments sont à noter.

Ces processus – comme nous avons déjà pu l'exposer – sont soumis à une condition insulaire qui suppose des stratégies d'adaptation, de contournement, ou bien, à l'inverse, une acceptation du caractère indépassable du volume de production. La faiblesse du foncier économique disponible, la complexité technique des process – source de vulnérabilités –, les difficultés de recrutement, ou encore la frilosité des banques composent en effet des limites au développement des entreprises, en particulier dans le cadre d'une industrialisation des process ou d'un passage à l'échelle.

C'est pourquoi des entreprises telles *Nividiskin* ou *GX590* externalisent sur le continent les phases de production concrète des biens qu'elles conçoivent et commercialisent. Pour la première, si son approvisionnement est essentiellement local, la transformation des algues, leur « formulation » cosmétique, puis leur conditionnement se font chez un sous-traitant du continent proche. Pour la seconde, la production des vêtements est sous-traitée dans des ateliers à Roubaix (Nord) et Guingamp (Côtes-d'Armor), alors qu'une société lorientaise s'occupe de la sérigraphie. Ces deux entreprises ont pourtant chacune émis le souhait « d'insulariser » davantage d'étapes de leur processus de production mais affirment être bridées dans cette ambition par un bassin de recrutement limité – tant par le nombre de candidats potentiels que par le degré de spécificité des compétences recherchées –, ou par les surcoûts d'installation et de maintenance des équipements, sans oublier les contraintes habituelles de transport et de disponibilité foncière pour implanter un atelier de production.

L'exécution de tâches complexes de maintenance et d'entretien, ainsi que les réparations consécutives à des pannes ou casses de machines peuvent à ce titre imposer aux entreprises la sollicitation de prestataires externes continentaux, comme l'ont souligné plusieurs

p. 20

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

entrepreneurs rencontrés. Des surcoûts pénalisants mais inévitables interviennent alors si les compétences nécessaires ne sont guère présentes sur l'île. De même, pour les producteurs de boissons (brasseurs, distilleurs, vignerons), la volonté de mettre en place des consignes sur les bouteilles de verre implique une étape de lavage qu'il est difficile d'internaliser au vu des exigences sanitaires réglementaires ; ainsi l'externalisation continentale, malgré son coût, demeure la solution la plus souvent retenue.

Pour certaines entreprises, dont la taille exige une gestion managériale adaptée ou dont la complexité des process mobilise des compétences d'ingénierie ou une certaine maîtrise technologique, le recrutement de certains profils peut également s'avérer difficile, aussi l'externalisation pourra dans ce cas être salutaire. On peut ici prendre en exemple *Chien Noir*, qui sous-traite ses calculs de structure à un bureau d'études lorientais.

De manière générale (mais pas systématique), on observe que plus les procédés de transformation employés répondent à des principes « industriels » – dimensionnement conséquent et complexité des outils et infrastructures, montée en volumes, compétences d'ingénierie spécifiques –, plus il semble pertinent ou nécessaire d'externaliser sur le continent des pans de l'activité (ou le cas échéant de s'y établir).

Toutefois, cette réalité ne s'exprime pas avec la même force selon les contextes insulaires ou propres à chaque entreprise. Sur le volet foncier tout d'abord, un dimensionnement plus important de l'outil de production sera assurément moins envisageable sur une île au foncier limité, morcelé et très protégé par des dispositifs réglementaires (Ouessant) que sur une île disposant davantage de réserves foncières mobilisables, notamment dans le cadre de parcs d'activités aménagés (Groix). Au-delà du foncier, la taille de l'île, son offre de logement et son éloignement du continent détermineront en partie sa capacité à recruter une diversité de profils résidant sur l'île ou à les attirer depuis le continent. A ce titre, on notera que les cinq rotations quotidiennes minimales reliant Groix à Lorient en 45 minutes permettent aux entreprises de recruter des « navetteurs » continentaux, participant à étendre leur aire de recrutement.

Egalement, lorsqu'une entreprise insulaire est intégrée à un groupe continental de plus grande ampleur, elle pourra en retour bénéficier de certaines de ses ressources mutualisées : normes éprouvées de production, approvisionnement, gestion comptable, communication, marketing, commercialisation, capacité financière, etc. On peut observer cette situation pour *Algues et Mer* à Ouessant (groupe SOLABIA) et *Groix et Nature* à Groix (autrefois groupe GUYADER GASTRONOMIE), ainsi que sur les autres îles du Ponant : à Houat avec *L'éclosarium* (groupe YVES ROCHER), à Molène avec *Bio-Molenez* (société ALGALYS), à Belle-Île-en-Mer avec la biscuiterie *La Bien Nommée* (SAS KERFOOD) ou avec *Ultimate Fishing* (entreprise originelle du groupe GOLDFISH), sans oublier les nombreux commerces franchisés ou adhérents d'un réseau national. Cette intégration dans des groupes peut ainsi permettre aux entreprises de relever les plafonds de verre de leur croissance et de mieux pérenniser l'activité et les emplois. Du côté des groupes concernés, l'intérêt d'une implantation insulaire reposera sur la capacité de l'île, soit à incarner une image authentique qui va rejoindre l'ensemble du groupe, soit à lui fournir des ressources naturelles (songeons en particulier aux algues) dont la pureté présumée sera alignée sur le caractère « avant-gardiste » ou « exemplaire » de leur valorisation.

On notera aussi le cas singulier d'un groupe établi sur le continent mais dont l'origine est insulaire – avec *Ultimate Fishing*. Dans ce cas, l'implantation continentale du groupe témoignera

p. 21

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

évidemment de la réussite de l'entreprise initiale et exprimera la volonté de produire des synergies entre différentes activités et de compléter une offre de produits à destination d'une clientèle essentiellement extra-insulaire.

#### *Le dépassement des contraintes insulaires*

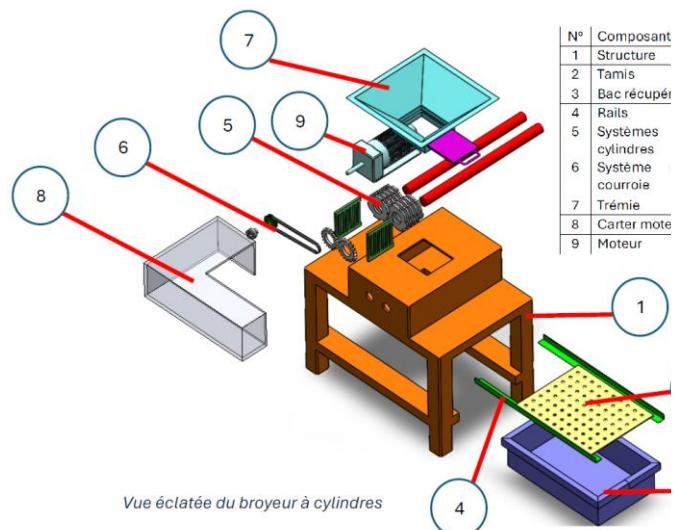
Nous l'avons déjà dit, les aléas techniques (casse, panne) sont une source de vulnérabilité pour les entreprises car elles provoquent des ralentissements prolongés de l'activité, en plus des surcoûts d'intervention. Des solutions plus résilientes sont ainsi appelées à se diffuser. Si la possession en double de certains outils est une option régulièrement retenue, et que l'activation de la solidarité insulaire permet d'atténuer les conséquences d'un aléa technique dommageable, des solutions résilientes peuvent quant à elles prévenir, en amont, leur survenue.

Tout d'abord, l'adaptation de certains outils aux contraintes insulaires peut s'exprimer dans la recherche d'une simplicité de conception, voire de « rusticité », afin d'améliorer leur résistance (à la corrosion provoquée par l'air salin par exemple), de baisser leur niveau de technicité de façon à faciliter leur réparation en interne – elle-même encouragée par la polyvalence

des travailleurs – ou de limiter leurs besoins énergétiques. C'est dans cet esprit qu'un projet de conception d'un broyeur de coquillage a par ailleurs été initié, dans le cadre du programme FREIIA, entre *Groix Haliotis* et l'école d'ingénieurs de Lorient – ENSIBS (Encadré 1).

#### **La conception d'un broyeur de coquillages insulaire**

L'Association les îles du Ponant, par le biais de FREIIA, a initié avec l'éleveur d'ormeaux Erwan Tonnerre (*Groix Haliotis*) et l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS) un projet consistant à concevoir un outil de broyage des déchets coquilliers issus des activités aquacoles insulaires. Le but est d'éviter leur évacuation vers le continent ou leur rejet sauvage en mer, en valorisant le broyat obtenu comme matériau dans la réfection des sentiers côtiers détériorés. Dans l'esprit, le projet vise à produire un outil partagé entre plusieurs professionnels, d'abord groisillons, puis à une échelle inter-îles. Après une première phase de travail en 2024/2025 réalisée par un groupe d'étudiants de 5<sup>ème</sup> année Ingénieur Mécatronique, qui aura permis la définition d'une solution de broyage avec des plans de CAO répondant aux attendus du conchyliculteur partenaire, une phase 2 sera lancée en 2025/2026 avec pour objectif de dimensionner plus précisément l'outil et son cahier des charges, avant une production opérationnelle.



*Encadré 1 - Quand FREIIA est à l'origine d'un projet d'économie circulaire*

Plus généralement, les principes de la low-tech<sup>9</sup> trouvent selon nous dans l'insularité un terrain de déploiement pertinent pour adapter tant les outils de travail des artisans que les objets du quotidien des ménages.

Les notions de mobilité et de mutualisation des outils sont également pertinentes. Si la mobilité peut permettre une adaptation de certains outils à la discontinuité très insulaire des terres agricoles (exemple de la cabine de traite agricole de Ouessant (photo 3), elle invite aussi au partage de certains outils de travail (cas du broyeur de coquillage). Plus généralement, mobilité ou non, la mutualisation de certains équipements est une voie salutaire pour des petites entreprises aux ressources limitées, en atteste la mise en service des laiteries d'Ouessant et de Belle-Île, de l'abattoir intercommunal de Belle-Île, du Pôle des activités « mer » de Groix ou encore du Pôle artisanal de Molène. Bien d'autres projets mentionnés par les personnes interrogées s'inscrivent dans une telle dynamique. Nombreuses sont également les idées, les ambitions qui ne parviennent systématiquement à élaborer une solution de mise en œuvre opérationnelle : songeons aux réseaux de chaleur et à la production de biogaz, aux solutions de partage de matériels, à des créations de GIE sur des sujets non-concurrentiels (commandes groupées, logement des salariés, transport de marchandises, production/partage d'énergie). Avec la mutualisation, se dessine en définitive un enjeu fort, à la fois de coordination sociale et de soutien politique institutionnel, pour le développement des entreprises insulaires, et des îles plus généralement.



*Photo 3 - L'unité de traite mobile des éleveurs de vaches laitières d'Ouessant*

Enfin, l'adaptation des entreprises aux contraintes de l'insularité impose une réflexion, en amont, sur le « bon » modèle économique de l'entreprise. Deux options (potentiellement cumulables) sont identifiables : d'un côté, la production d'un bien ou service utile à la communauté insulaire ; de l'autre, la valorisation (notamment externe) d'une ressource ou d'un savoir-faire ancré dans l'île et son histoire. Dans le premier cas, le marché visé sera composé avant tout des îliens, puis des touristes. Sa vocation sera bien la satisfaction d'une demande locale pour laquelle le marché insulaire pouvait être défaillant, imposant jusqu'alors une importation du bien ou service considéré. Dans le second, il y a la volonté de valoriser

<sup>9</sup> L'expression low-tech désigne un ensemble de principes, de techniques et d'outils orienté vers l'économie réelle de ressources. L'intention de ces démarches est bien de proposer à des individus ou collectifs des solutions à la fois utiles, accessibles (financièrement, techniquement) et durables à leurs problématiques quotidiennes

commercialement une spécificité insulaire auprès d'une clientèle avant tout extra-insulaire, soit par l'export ou en ciblant en priorité les touristes venant sur l'île.

Le tableau 4 permet d'estimer la répartition géographique de la clientèle des entreprises. Quelques tendances peuvent être relevées et faire l'objet d'explications :

- Pour les professionnels de la construction, le cantonnement essentiellement insulaire de l'activité peut être expliqué par la difficulté de transfert des outils et machines vers des chantiers continentaux. A l'inverse, leur domiciliation insulaire leur confère un avantage concurrentiel déterminant pour la réalisation de chantiers locaux dans lesquels ils ont tout intérêt à se spécialiser.
- Si les activités primaires ont tendance à desservir en priorité le marché insulaire, comme semble en attester l'agriculture ouessantine, on observe malgré tout qu'un modèle relativement exportateur caractérise l'aquaculture groisillonne (ormeaux, moules) ou la production laitière belliloise (non-représentée dans le tableau 4 mais considérée dans le propos)
- Dans le premier cas, les produits aquacoles de Groix se destinent en effet à un marché plutôt milieu/haut de gamme qui ne peut se limiter à la seule échelle insulaire, sans s'en détourner toutefois, via notamment la consommation touristique. Dans le second, les éleveurs de vaches laitières voient leur activité s'inscrire dans une filière structurée (voire cadenassée) de telle manière que l'essentiel de la production est racheté par Lactalis – acteur continental dominant de la valorisation des produits laitiers – qui se charge de leurs transformation et commercialisation
- Au niveau des activités de transformation (agro-alimentaire ou cosmétique), il convient selon nous de questionner le degré de connexion des îles avec les marchés continentaux (durée de traversée, fréquence des rotations) comme facteur favorisant l'exportation des produits, tant nombre d'entreprises groisillonnaises – que l'on estime bien connectées – visent des clientèles continentales (à défaut de les attirer sur l'île), à la différence des ouessantines, pour qui l'ambition de proposer une offre locale à la population ressort davantage, bien que les activités – à haute valeur ajoutée – de valorisation cosmétique des algues s'orientent majoritairement vers l'export.

p. 24

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

	LOCALISATION CLIENTELE														
	Île			Cont. / Île Proche			Région			France			International		
	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur	Mineur	Equilibré	Majeur
Maraîchage-O		Oui		Oui											
Elevage bovin-O		Oui		Oui											
Herboristerie-O		Oui													
Viticulture-G		Oui (1/3)					Oui (1/3)						Oui (1/3)		
Ormeaux-G	Oui						Oui			Oui					
Moules-G		Oui					Oui								
Valorisation algues-O	Oui										Oui		Oui		
Fabrication cosmétique-O	Oui							Oui							
Distillerie-O		Oui													
Brasserie-O		Oui													
Brasserie-G	Oui							Oui							
Conserverie-G	Oui							Oui					Oui		
Vêtements-G	Oui		Oui				Oui			Oui			Oui		
ChienNoir-G	Oui		Oui				Oui			Oui				Oui	
Architecte-O	Oui														
Hôtel-restaurant-O		touristes													
Maroquinerie-O		Oui													
Terrassement-O		Oui													
Charpentier-G		Oui													

Tableau 4- Echelles d'éloignement des clientèles des entreprises

On complètera ce tableau en clarifiant le fait que la localisation « insulaire » des clientèles est ambivalente en ce qu'elle désigne ici indifféremment les « locaux » et les touristes consommant sur l'île. La part qu'ils représentent dans la demande globale de certaines entreprises est assurément déterminante : par exemple, 80 % du C.A. de la Distillerie d'Ouessant serait réalisé par le biais de la consommation des touristes, alors que pour les Moules de Groix, la présence touristique leur permettrait de vendre 60 % de leur production sur l'île en saison, contre 5 % hors-saison, la différence étant partiellement compensée par de l'export continental.

Nous ajouterons également que la conquête des marchés extra-insulaires peut s'organiser via des relais logistiques et commerciaux sur le continent. Ce cas de figure concerne notamment les entrepôts lorientais de *La Bière de Groix* ou de *Chien Noir*, ainsi que les « comptoirs insulaires » de *Groix et Nature* (à Lorient, et prochainement Quimper), dans lesquels sont également vendus d'autres produits insulaires. Mais, dans les autres cas, les producteurs devront négocier leur présence au sein des rayons de revendeurs continentaux (épiceries fines, GMS), voire dans des corners dédiés (à l'instar des vêtements de *GX 590*). Toutefois, cette activité de « prospection commerciale » peut être chronophage et incertaine pour des petites entreprises aux ressources humaines et au réseau parfois limités, et dont cette compétence n'est pas au cœur de leurs savoir-faire.

Les solutions envisageables seront alors soit le développement de la vente en ligne – pour les produits qui peuvent s'y prêter – ou l'activation d'une forme de solidarité insulaire avec la « préférence » accordée aux productions groisillonnes dans les « comptoirs insulaires » de *Groix et Nature*.

p. 25

#### Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

*et Nature*, aux côtés de leurs propres produits. La pertinence de l'organisation collective des artisans insulaires dans leurs ambitions commerciales continentales mérite même, selon nous, d'être questionnée au-delà du rôle assumé par *Groix et Nature*, mais plutôt à une échelle inter-îles, autour de la marque *Savoir-faire des îles du Ponant*.

Dans cette ambition de conquête de marchés externes, on observera ainsi – au même titre que pour le recours à la sous-traitance continentale évoqué précédemment – que l'ouverture du réseau professionnel du dirigeant (souvent fruit de ses expériences passées) doit ici être identifiée comme un facteur clef de dépassement du plafond de verre de la « condition insulaire ».

Considérant que ces ambitions exportatrices s'appuient préférentiellement sur des productions à haute valeur ajoutée, un enjeu fort réside aussi dans la capacité à maîtriser un savoir-faire artisanal ancré dans une insularité (ressources, patrimoine, image) agissant alors comme élément stratégique de différenciation.

On notera enfin qu'une logique double de diversification est régulièrement mise en œuvre par les entreprises afin de renforcer la maîtrise de la qualité des produits finis et d'élargir leur offre :

- Une diversification verticale (activité complémentaire sur une même chaîne de valeurs) qui accroît la maîtrise de la valorisation des biens (transformation, commercialisation)
- Une diversification horizontale (activité dérivant d'un même champ de compétences) qui explore les diverses dimensions par lesquelles une ressource puisse être exploitée

L'option « verticale » rend compte d'une volonté d'internaliser des pans d'activité initialement extérieurs au cœur de métier de l'entreprise. Il pourra par exemple s'agir de l'ajout d'une nouvelle compétence en matière de transformation (un producteur laitier qui fabrique lui-même du fromage), ou en matière de commercialisation (faire de la vente directe pour un producteur).

Si cette diversification verticale permet de maximiser une sorte de « valeur ajoutée insulaire » et de mieux maîtriser les normes et coûts de production comme les prix de vente, l'enjeu demeure toutefois moins celui de l'internalisation de la chaîne de valeurs au sein d'un même établissement que celui de sa consolidation collective à l'échelle de l'île, et donc de la coordination des complémentarités au sein de micro-filières insulaires, comprenant agriculteurs, artisans, commerçants, ainsi qu'une diversité de prestataires (maintenance, entretien, etc) intervenant en support. Rappelons malgré tout que lorsque la diversification s'oriente vers l'intégration d'une activité de transformation impliquant des investissements conséquents, le succès de la démarche s'expose à une rentabilité incertaine, entretenue par trois éléments : un marché local limité hors-saison, un marché local aléatoire en saison (dépendant des flux touristiques), et un marché continental parfois difficile à pénétrer. Là encore, la capacité financière restreinte des petites entreprises souhaitant investir doit encourager l'étude de la faisabilité des opportunités de mutualisation des outils de production.

En parallèle, l'option de la diversification horizontale offre des possibilités de contournement des contraintes insulaires en tirant un maximum profit d'une ressource ou d'un champ de compétence déjà établi, mais dans un registre serviciel, voire « expérientiel » inédit. Il s'agira par exemple d'associer des ateliers, cours ou visites guidées à une activité productive : ateliers découverte et cours de cuisine autour des herbes, plantes et algues sauvages ou cultivées

p. 26

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

localement (*Melus Moudez, Chez Louise d'Ouessant*), cours de couture en sus d'une activité de confection et vente de vêtements et maroquinerie (*L'Hippocampe*), visites des locaux d'entreprise pour *Groix et Nature* ou *Groix Haliotis* (suivies ici d'une dégustation de rillettes d'ormeaux). A l'instar du pescatourisme pour les pêcheurs et du tourisme à la ferme pour les agriculteurs, ces activités s'inscrivent plus généralement dans une sorte de « tourisme d'immersion » consacrant les savoir-faire et patrimoines vivants liés à un métier.

En parallèle ou en complément à ces prestations de type pédagogie/découverte, les formes de diversification horizontale peuvent aussi émerger de la valorisation de moments spécifiques, qui seraient corollaires aux valeurs portées par l'entreprise, s'inscrivant parfois dans une prolongation « événementielle » de l'acte de consommation. L'organisation de concerts et spectacles, l'accueil de débats, ou plus généralement l'hybridité fonctionnelle d'un lieu de travail (*Ferme de Port-Coustic, Parcabout, L'Hippocampe*) – tout à la fois atelier de fabrication, point de vente et espace de restauration et de sociabilités – permet ainsi à certaines entreprises d'étoffer leur offre, d'élargir leur public et de stimuler leur visibilité, tout en incarnant certaines valeurs de convivialité ou d'engagement communautaire.

En outre, la diversification peut s'organiser à l'échelle individuelle selon un critère de saisonnalité, entre des activités parfois indépendantes les unes des autres, mais qui vont s'alterner dans le temps : activités ciblant les touristes l'été (restauration, prestations touristiques), et les résidents l'hiver (services à la population), comme l'illustre le cas d'un auto-entrepreneur ouessantin proposant de la location ainsi que des cours et stages de kayak en période estivale, et entretenant les jardins des particuliers en basse saison. Enfin, nous avons observé que des activités auxiliaires pouvaient opportunément compléter une activité principale en remobilisant une compétence technique au profit de missions spécifiques et ponctuelles, à la manière des éleveurs bovins d'Ouessant qui ont été sollicités pour éliminer des ligneux dans le cadre d'une opération de restauration de zones humides, financée par l'Agence de l'Eau.

Nous achèverons ce propos en soulignant que le financement des projets d'investissement ou de création d'entreprises – notamment via l'emprunt bancaire – constitue une difficulté majeure dont plusieurs entrepreneurs rencontrés nous ont fait part, bien que cette difficulté soit réduite lorsque l'entreprise « passe un cap » et prouve sa solidité. Si cette problématique est une manifestation supplémentaire des contraintes insulaires, un panel de solutions demeurent envisageables :

- Le recours à l'auto-financement ou à des investisseurs privés non-bancaires. Cette solution est régulièrement mise en œuvre mais requiert de bénéficier d'une capacité financière préalable ou de parvenir à obtenir le partenariat d'investisseurs bien souvent extérieurs à l'île
- Le micro-crédit comme solution pour obtenir un petit capital d'amorçage. Des acteurs tels l'ADIE Bretagne<sup>10</sup> proposent des solutions de micro-crédit à destination des auto-entrepreneurs. Elles peuvent correspondre aux besoins de certains porteurs de projets insulaires, à l'instar du repreneur, en 2024, de *La Guitoune*, établissement de restauration de l'île d'Arz.

---

<sup>10</sup> Qui propose des prêts dont le montant peut s'élever jusqu'à 15 000 €, avec une partie à taux zéro, sans frais de dossier, et un différé de remboursement possible jusqu'à deux ans

- L'assise financière et technique dont bénéficie un établissement insulaire lorsqu'il est rattaché à un groupe – continental – de plus grande ampleur, comme il a déjà été exposé
- Le rôle de levier des (co-)financements publics, qui mettent en lumière l'enjeu du volontarisme des acteurs publics (et associatifs) locaux dans la production d'infrastructures et d'outils de travail favorables au développement entrepreneurial
- Le partage entre différentes entreprises de l'effort financier afin de se doter d'outils mutualisés

## Conclusion de la Partie I

Pour conclure cette première partie, récapitulons quelques-uns des principaux éléments qui y ont été exposés. L'enjeu du développement d'un tissu économique à l'année – notamment artisanal – a bien été cerné, s'exprimant selon deux logiques parfois complémentaires consacrant une forme de « valeur ajoutée insulaire » orientée vers l'extérieur pour l'une, et « d'utilité communautaire » à l'échelle de l'île pour l'autre, posant les bases d'un questionnement sur la construction d'une éthique de l'insularité.

Il a également été vu qu'une dynamique de développement économique se traduisait sur le plan géographique/logistique par deux tendances : un effort « d'intégration continentale » qui cherche à réduire les effets de la discontinuité insulaire (amélioration des liaisons, relais logistiques et commerciaux continentaux, positionnement marketing à l'attention des clientèles extra-insulaires, réseau socio-professionnel ouvert) ; et une recherche d'autonomie visant à « réinsulariser » l'approvisionnement et les chaînes de valeurs, suivant une logique d'optimisation du nombre de tâches complémentaires pouvant être exécutées sur l'île. Ces deux options ne sont toutefois pas exclusives, l'une ou l'autre étant mises en œuvre en fonction des contraintes structurelles de l'activité et des opportunités contextuelles dont elles pourraient se saisir.

En définitive, un potentiel de collaborations tant intra-insulaire (voire inter-insulaire) qu'île-continent est identifié, malgré une reconnaissance de son caractère actuellement sous-exploité. Ce potentiel propose également un dépassement de l'opposition rhétorique entre engagement communautaire et opportunisme commercial. Qu'une entreprise vende ses biens ou services essentiellement sur l'île ou qu'elle les exporte vers le continent n'est pas la question à se poser. Au-delà de la répartition géographique des clients, l'intérêt est avant tout d'ancrer au mieux les entreprises dans les ressources de l'île, de les articuler le plus étroitement possible au tissu économique local (transformation, commercialisation, activités de support) et de couvrir le plus possible le marché de consommateurs insulaires en produits non-importés. Cela ne s'oppose donc guère, en théorie, aux ambitions exportatrices que l'image de l'île et de ses savoir-faire peut assurément encourager – l'augmentation de la production associée pouvant de plus consolider l'emploi local – mais il s'agira d'abord de valider les modalités de l'ancrage et de l'utilité insulaire de l'entreprise avant d'envisager sa conquête de marchés externes, et son lot d'adaptations (canaux de commercialisation, positionnement marketing, ressources humaines, logistique, outil de production, etc.) qui appellent elles aussi à des collaborations intra- et inter-insulaires.

De la concrétisation et de la réussite de ces collaborations collectives ressort en définitive un enjeu social, culturel, institutionnel relatif à la communication et à la coordination multiscalaire des complémentarités, sur lequel nous nous pencherons dans la Conclusion générale.

p. 28

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

Nous sommes à présent convoqués, dans la partie qui va suivre, à résituer le développement économique et entrepreneurial de l'île dans un cadre de vie insulaire plus global, qui consacre le rôle primordial de tout un ensemble de services collectifs adaptés au fait insulaire.

p. 29

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant



Co-funded by  
the European Union

FREIIA



Les îles du Ponant

Avec le soutien de



## PARTIE II – DES DEFIS D'INTERET GENERAL, ENTRE RESILIENCE ET ATTRACTIVITE CHOISIE

Afin de répondre aux besoins de la population et des entreprises, tout un ensemble de services collectifs – publics ou non – se déploie dans les îles du Ponant : en matière d'habitat, d'animation sociale et culturelle, de santé, d'éducation, de transport, d'environnement, de ressources énergétiques et d'eau ou encore de gestion des déchets. Ils sont primordiaux car ils conditionnent la qualité de vie et de travail sur l'île et, par là même, son maintien ou son développement démographique et entrepreneurial. Si l'on retrouve assurément ces mêmes services sur le continent, l'insularité induit des adaptations singulières (aux surcoûts, à la saisonnalité, au manque de ressources internes) dans la définition de leurs objectifs comme de leurs modes de fonctionnement.

Le maintien de certains services collectifs ou d'intérêt général s'affirme comme la condition première de la viabilité insulaire, mais aussi de son attractivité en tant que *territoire à habiter*, au-delà de sa fonction de villégiature : la santé, la gestion des ressources vitales (eau, énergie) et des déchets, le transport, le logement, l'éducation, l'emploi, l'éducation, la culture et les loisirs. La synthèse du tableau 5 montre que les acteurs publics, et en premier lieu les communes insulaires, sont en première ligne dans la mise en place et la consolidation de ces services. Toutefois, le rôle des entreprises (exploitation de ressources naturelles, fourniture d'un service d'intérêt général) et des associations est à considérer en lien étroit avec le secteur public, en particulier dans le cadre de politiques ou projets partenariaux.

Types de services rendus	GROIX	OUESSANT
Habitat	Programme communal logement (location et bail réel solidaire)	Projet communal de réhabilitation de l'école Sainte-Anne pour logement
Transport / Mobilité	Maritime : 5 rotations quotidiennes min. (DSP Région) Terrestre : deux lignes de bus intra-insulaire (100 % électrique), du réseau Izilo (Lorient Agglomération) ; aménagement de pistes cyclables	Maritime : 1 rotation quotidienne min. (DSP Région) Aérien : 2 rotations quotidiennes (DSP Région)
Déchet	Gestion des déchets assurée par Lorient Agglomération (collecte, traitement) ; Recyclerie Modern'Strouilh	Gestion communale des déchets (collecte, traitement) et mise en place de composteur mécanique ; mise à disposition d'un concasseur de gravats par une entreprise de l'île ; association « île au Trésor » de promotion de la récupération, du don et du troc
Eau	Gestion de l'eau assurée par LA (approvisionnement dont investissement désalinisateur d'eau de mer, traitement, assainissement, distribution) ; commandes groupées de récupérateurs d'eau pour les particuliers (projet AIP)	Gestion de l'eau par la SPL Eau du Ponant (approvisionnement, traitement, distribution, assainissement) ; commandes groupées de récupérateurs d'eau pour les particuliers (projet AIP)
Energie	Installations photovoltaïques	Hydrolienne (gestion entreprise privée) ; Installations photovoltaïques sur bâtiments communaux, stockage batteries lithium-ion (EDF-SEI) et adaptation du réseaux production d'EnR ; centrale au fioul (EDF SEI) ; programmes de maîtrise et d'économie d'énergies (AIP, commune, EDF, SDEF, ADEME)

p. 30

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

Patrimoine naturel et environnement	Réserve naturelle François Le Bail ; Réseau Mer Groix ; Caillou Fertile (association de promotion de l'agro-écologie) ; Asan GX	CEMO ; projet agropastoral (Commune + PNRA) ; intégration dans le périmètre du PNMI
Santé	Centre de santé (ADASIG) ; EHPAD	Maison de santé pluriprofessionnelle Eusa Santé ; EHPAD
Education	2 écoles primaires (publique + privée) et 2 collèges (public [Collège des îles du Ponant] + privé)	une école publique et un collège public (Collège des îles du Ponant) ; projet de Centre Universitaire de Ressources et de Recherches Insulaires (UBO)
Culture et Loisirs	Cinéma communal ; Eco-musée ; Festival du film insulaire ; bibliothèque-médiathèque ; salle de sport ; service enfance-jeunesse ; centre nautique ; nombreuses associations	Studio de musique An Eskal ; Eco-musée (PNRA) ; festival du livre insulaire ; festival l'Îlophone ; bibliothèque-médiathèque ; salle de sport ; service enfance-jeunesse ; centre nautique ; nombreuses associations
Soutiens aux activités économiques	Association SAFIP ; Pôle Mer ; Parc d'activités ; Association économique de l'île de Groix (AEIG) ; Projet abandonné « d'école numérique » (qui n'a pas surpassé la crise du Covid)	Association SAFIP ; Coworking TROELL ; Actions municipales de réhabilitation du bâti au profit des entreprises

Tableau 5- Les services d'intérêt général à Groix et Ouessant

## II.A : Le maintien d'une attractivité et d'une « viabilité » insulaire auprès des actifs : le rôle des services publics et collectifs

Dans un premier temps, il convient de considérer les services qui participent à améliorer la qualité de vie, entendue sous une pluralité de dimensions. Stimulant la « viabilité insulaire », ils composent le soubassement de l'attractivité des îles auprès des actifs, et du maintien de ces derniers. Si l'imaginaire insulaire demeure un facteur spécifique d'attraction – mais parfois aussi de répulsion –, il ne peut suffire à maintenir une population active à l'année sur les îles. Une mise à niveau de l'offre insulaire de services par rapport à celles du continent tendrait même à se normaliser dans le but de répondre aux exigences nouvelles des actifs, comme nous l'avançait une élue : « *pour tous ces gens-là, il leur faut des logements, des services, un pôle enfance, une maison de l'enfance, enfin des assistantes maternelles. Il leur faut tous les services du continent maintenant* ». Mais, comme pour les problématiques entrepreneuriales, des adaptations à la condition insulaire demeurent incontournables.

### Le logement

L'enjeu du logement s'affirme comme la pierre angulaire de la viabilité des îles pour les actifs, en particulier les néo-arrivants, qui ne peuvent bénéficier de solutions de logement auprès de proches résidant sur l'île. Si les acteurs interrogés ont tous pointé le caractère déterminant de cet enjeu, et le caractère problématique de la situation actuelle, une variation des points de focalisation des discours a toutefois pu être observée. Quand l'un à Groix partageait avec véhémence sa crainte de voir son île devenir « *un zoo à bourges* », une autre à Ouessant, sans nier la problématique, estimait qu'une dizaine de logements disponibles supplémentaires suffirait à couvrir le besoin exprimé. Le lien étroit entre l'offre de logement et la capacité des entreprises à recruter une diversité de profils a aussi été largement reconnu.

p. 31

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

Plus généralement, le problème se manifeste par un manque de logements en location à l'année, alors que l'accès à la propriété semble compromis pour de très nombreux ménages, du fait d'un niveau de prix trop élevé. Si les résidences secondaires sont souvent pointées du doigt en ce qu'elles dominent majoritairement les parcs de logement insulaires des îles du Ponant et que leurs acheteurs instaurent une sorte de concurrence asymétrique avec ceux qui souhaiteraient les acquérir pour y vivre à l'année, des distinctions sont souvent faites entre, d'un côté, la figure du résident secondaire impliqué dans la vie de son île, pour qui la possession d'un bien immobilier relève parfois d'un héritage familial et du souhait de maintenir un lien avec une origine îlienne et, de l'autre, l'investisseur qui considère essentiellement son acquisition immobilière comme une opportunité lucrative via la conversion du bien en meublé touristique.

La thématique du logement n'occupe guère une place centrale dans notre travail, néanmoins différentes solutions répondant à cette problématique nous ont été partagées, bien qu'aucune disposition réglementaire ou légale en mesure d'assurer aux communes leur pleine maîtrise de cet enjeu n'ait toutefois été identifiée. Au niveau individuel, la « débrouille », le bouche-à-oreille et l'acceptation d'une précarité face à l'absence de solution pérenne constituent le premier degré d'adaptation. Dans le cas des travailleurs saisonniers, des solutions légères peuvent être mises en œuvre (caravane, tente) quand l'employeur ne peut fournir d'hébergement. Plusieurs personnes interviewées nous ont même confié leur souhait que soit facilité le déploiement des tiny-houses à un niveau plus général, ce qui nécessiterait un assouplissement des normes architecturales et d'urbanisme en vigueur. Un autre entrepreneur émettait également l'idée qu'un GIE se constitue dans le but de mutualiser le financement et la gestion des logements de saisonniers. Mais c'est bien souvent le volontarisme des municipalités qui va permettre de pallier aux lacunes du marché privé par la mobilisation de leurs réserves foncières, en témoignent les actions en cours à Groix et Ouessant :

- Développement d'un programme de logements (une vingtaine) à Groix, en partenariat avec Morbihan Habitat (Office public départemental de l'habitat du Morbihan), associant terrains nus, logements sociaux et logements en accession à la propriété via le dispositif des Baux Réels Solidaires (BRS)<sup>11</sup>.
- Réhabilitation de l'ancienne école Sainte-Anne (Ouessant) afin de produire six logements en location (ainsi qu'une maison de santé) en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (porteur foncier) et la SemBreizh, maître d'ouvrage de l'opération

On mentionnera toutefois en point noir que certains logements destinés aux travailleurs saisonniers sont parfois convertis, au bout d'un certain temps, en meublés touristiques par certaines entreprises du secteur touristique (restaurants, bars, hôtels).

---

<sup>11</sup> Le principe du bail réel solidaire (BRS) repose sur la dissociation du foncier et du bâti, qui permet de baisser le prix des logements : vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible, en signant un BRS, d'une durée comprise entre 18 et 99 ans. L'OFS détient uniquement le terrain, vous n'achetez donc que la partie bâtie du logement, ce qui représente entre 20 % à 40 % d'économie en fonction des territoires.





Photo 4 - L'ancienne école Sainte-Anne d'Ouessant

Afin de s'assurer que les logements communaux demeurent habités par des résidents à l'année, une définition fléchée des critères d'éligibilité – encore perfectible – des bénéficiaires peut aussi être réalisée pour favoriser certains types de travailleurs (secteurs de l'éducation et de la santé par exemple). Les volets réglementaires et fiscaux peuvent aussi être mobilisés pour favoriser le logement à l'année :

- la possibilité de contraindre les multipropriétaires de mettre au minimum un de leur logement en location à l'année
- La majoration (jusqu'à 60 %) de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- la mise en place d'une fiscalité dissuasive sur les meublés de tourisme

### ***Une adaptation de l'offre de soins***

La santé représente également un enjeu d'adaptation fort pour les îles du Ponant, au vu de certaines caractéristiques : le vieillissement de la population (et la proportion déjà élevée des personnes de plus de 60 ans) ; la difficulté d'attirer et maintenir des professionnels de santé ; l'existence de facteurs de renonciation aux soins (et à la prévention) ; une prévalence forte des comportements à risques ; des taux de chômage plus élevés et des revenus plus faibles que sur le continent (malgré de fortes disparités intra- et inter-îles).

Une diversité d'initiatives visant à répondre aux défis de la santé sur les îles peut alors être identifiée. En premier lieu, il y a la nécessité de se doter d'établissements assurant des services sanitaires et sociaux. Ainsi Groix et Ouessant disposent chacune d'un EHPAD comme d'une maison des assistantes maternelles. Mais les deux îles n'en sont pas au même degré d'avancement concernant la mise en place d'un pôle santé. Groix est la plus avancée, avec un pôle santé original associant médecins salariés et médecins libéraux rémunérés de façon forfaitaire. L'établissement regroupe – en plus d'autres professionnels de santé – une dizaine de médecins qui partagent leur temps de travail entre l'île et le continent, et se relaient de manière à garantir une présence permanente d'au moins un médecin sur l'île. À Ouessant, la mise en service d'un pôle santé est prévue dans le cadre du projet – en cours – de réhabilitation de l'ancienne école Sainte-Anne, déjà évoqué. Mais à Groix comme à Ouessant, la mise en réseau des professionnels de santé n'a pas attendu leur centralisation au sein d'un lieu dédié : leur structuration « organisationnelle » au sein d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) ou

p. 33

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

d'autres réseaux professionnels était déjà effective et répondait à l'enjeu de leur coordination afin d'assurer une permanence des soins et un suivi optimal des patients.

Ces cadres d'exercice facilitent également la mutualisation des moyens, la montée en compétence et une capacité à initier des innovations adaptées aux exigences de la médecine insulaire. Poursuivant l'objectif de faciliter la venue sur les îles de professionnels établis sur le continent, et ainsi de ne pas imputer la charge du trajet au patient – source de renonciation aux soins –, l'Association pour la Permanence en Santé et du maintien à domicile sur les îles Bretonnes (APSIB) a ainsi expérimenté à partir de 2023 la mise en place d'un tarif professionnel de santé pour les îles de Groix, Houat, Hoedic et Belle-Île-en-mer. Son déploiement sur les autres îles bretonnes est par ailleurs en négociation à ce jour.

On notera aussi, à une échelle île-continent, que la MSP de Groix entretient des liens partenariaux avec l'hôpital de Lorient, à l'instar du projet Bio Déloc visant à conduire sur l'île des analyses biologiques d'urgence. Une logique de montée en compétence de l'établissement insulaire est ainsi en vigueur, régulièrement entretenue par des formations spécifiques dispensées en interne ou via un organisme extérieur. Cette même logique se retrouve du côté de la MSP ouessantine *Eusa Santé*, dont le médecin est parvenu à se doter d'appareils portatifs de radiographie et d'échographie, avant de recevoir prochainement – nous a-t-il annoncé – tout le nécessaire pour se constituer un mini-laboratoire d'analyse sanguine... tout une panoplie d'outils dont ne disposent guère les médecins des communes rurales – continentales – de taille semblable, mais qui s'avèrent précieux sur les îles.

On soulignera enfin le rôle des dispositifs inter-îles qui favorisent une mutualisation précieuse des moyens humains, techniques ou financiers. Le rôle de l'APSIB peut à nouveau être mis en lumière :

- création d'un centre de santé comprenant deux infirmiers à Hoedic en 2020
- gestion du service de soins infirmiers de Houat en 2022
- création du centre de santé de Groix en 2022, avec une antenne mise provisoirement en place à l'Île-aux-Moines (afin de salarier temporairement un médecin dans l'attente de l'installation pérenne d'un libéral).
- Tarif « professionnels de santé » initié dans les îles morbihannaises mais en phase d'extension sur les autres îles bretonnes

Ces quelques initiatives mentionnées trouvent plus globalement un terreau d'émergence et de stabilisation au travers du cadre programmatique et de financement du Contrat Local de Santé (CLS)<sup>12</sup> des îles bretonnes du Ponant, innovant par sa forme et son contenu car s'adaptant de manière inédite à un territoire « inter-insulaire » hétérogène et fragmenté.

En résumé, nous observons que les initiatives d'adaptation mises en œuvre pour répondre aux défis de la santé sur les îles répondent à trois logiques : la flexibilité organisationnelle (via notamment les usages numériques ou les dispositifs de coordination entre professionnels),

<sup>12</sup> Contrat prévoyant, à la suite d'un diagnostic des enjeux de santé propres à chaque île, une série d'actions concrètes à mener, selon quelques grands axes stratégiques. Notons que l'intégralité des intercommunalités de la région Bretagne sont couvertes par un CLS. Celui des îles bretonnes du Ponant est notamment signé par les représentants de l'Association des îles du Ponant (bien que n'étant pas un EPCI), de la Région Bretagne, de l'Agence Régionale de Santé et des Mairies des communes concernées

l'adaptation des outils techniques pour renforcer l'autonomie des praticiens (appareils portatifs ou permettant une extension du champ des actes et analyses réalisables sur place), et la coordination d'acteurs à différents niveaux géographiques – insulaire, inter-insulaire, île-continent – via divers partenariats et le cadre structurant du Contrat Local de Santé.

### ***Un « vivier entrepreneurial » et une animation socio-culturelle à stimuler***

La « viabilité » des îles à l'année est conditionnée au maintien d'activités en dehors de la saison estivale, et par voie de conséquence de l'emploi, de certains services essentiels ou de produits locaux. Si notre première partie aura certes traité spécifiquement de l'entrepreneuriat insulaire, des éléments peuvent néanmoins ici être approfondis ou ajoutés.

Rappelons tout d'abord que les collectivités peuvent jouer un rôle en faveur du développement économique : rôle de guichet pour orienter les porteurs de projets, mobilisation du foncier municipal ou intercommunal, orientations du PLU favorables aux activités économiques, participation à la réhabilitation du bâti au profit des entreprises, subventions aux associations, etc.

Malgré tout, pour maintenir ou développer les entreprises, un fort enjeu de recrutement, en particulier concernant des profils spécifiques, est communément admis. Une des solutions d'adaptation retenue est alors de former en interne, « *sur le tas* » ou « *par compagnonnage* », des employés originaires de l'île, à l'instar d'*Algues & Mer* à Ouessant ou *Chien Noir* à Groix. Toutefois, cette solution trouve ses limites, à l'image de *GX590* qui a renoncé à implanter un atelier de fabrication à Groix par crainte de ne pouvoir trouver sur l'île les compétences nécessaires.

Plus globalement, un problème structurel quant à l'emploi insulaire peut être formulé : sans suffisamment d'activités qualifiées, les jeunes diplômés insulaires partent ; mais sans ces jeunes, la perspective d'installer des entreprises innovantes s'amenuise. Dit autrement, le besoin d'emplois qualifiés conduit à rechercher des profils extra-insulaires, mais l'absence de solutions de logement adaptées décourage le recrutement ou conduit à des embauches moins qualifiées ; en retour, la faible présence d'emplois qualifiés n'incite pas les jeunes diplômés originaires de l'île à y rester ou à revenir s'y installer. Ainsi, l'activité économique ne produit d'effets démographiques durables qu'à condition d'être articulée à une politique du logement et de services.

Par ailleurs, l'exemple de Groix souligne l'importance des mobilités professionnelles multimodales entre île et continent. La création d'un garage à vélos pour les navetteurs quotidiens Lorient-Groix et Groix-Lorient, dans un ancien local désaffecté situé sur le port, témoigne de la reconnaissance d'un mode de vie où l'on habite l'île tout en travaillant sur le continent, et inversement.

### ***Coworkings, tiers-lieux et associations d'entreprises***

L'accueil de compétences nouvelles est donc un enjeu fort dans une optique de diversification des activités économiques insulaires. A ce titre, on soulignera la présence d'une population d'entrepreneurs indépendants, souvent « néo-insulaires » et insérés dans l'économie

p. 35

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

numérique : cartographes, webmasters, vidéastes, consultants, architectes ou créateurs graphiques.

Ces profils, dont l'activité ne dépend majoritairement pas de la clientèle locale, renforcent l'idée que l'île peut devenir un cadre de (télé)travail à part entière, à condition de disposer de lieux et de services facilitant leur intégration au tissu socio-économique insulaire. C'est précisément la fonction remplie par le coworking associatif *Troell* à Ouessant. *Troell* accueille, de façon ponctuelle ou au long cours, des travailleurs indépendants et des « nomades » de passage, offrant bureaux individuels, salle de réunion et équipements mutualisés.

Comme l'explique l'une de ses fondatrices, le choix a été fait de créer un lieu sans objectif de lucrativité, accessible pour un tarif modeste, afin de répondre à la fois à l'isolement des indépendants insulaires et aux contraintes de ceux qui viennent temporairement pour affaires. Au-delà de la dimension strictement fonctionnelle, *Troell* s'affirme comme un lieu-ressource stimulant – directement ou via des réseaux de sociabilité qui lui sont proches – d'autres projets ou événements au profit de la communauté insulaire et de son intégration aux territoires continentaux proches : marché de créateurs, donneries, liens avec d'autres coworkings du continent, imbrication avec d'autres structures locales (EHPAD, SNSM, Collège), et volonté de jouer un rôle de formation.

Le déménagement de *Troell* à l'automne 2025 dans la nouvelle Maison des associations (au sein de l'ancien collège Sainte-Anne réhabilité) leur ouvre dorénavant la possibilité d'accueillir du public et de renforcer cette dimension de lieu-ressource. Nous avons toutefois été averti du risque d'une « saturation » dans l'investissement associatif des Ouessantins, qui peut freiner l'émergence de nouvelles initiatives et signale la nécessité de bénéficier de « sang neuf » au sein des personnes impliquées dans la vie associative de l'île.

*Troell* fait quelque part écho au projet de tiers-lieu *Propice* à Belle-Île (dont le démarrage est prévu en 2026), bien plus ambitieux dans ses moyens et objectifs. Il prolonge et amplifie cette idée d'infrastructures hybrides, à la fois culturelles, économiques et sociales. Installé sur le site d'une ancienne colonie pénitentiaire, *Propice* accueille et articule offre culturelle et associative insulaire toute l'année, organisée autour de plusieurs pôles : café-galerie et espace bar-restauration, pôle associatif et de coworking (salle multi-activités, bureaux, salles de réunion), résidence d'artistes, hébergements pour artistes, saisonniers ou voyageurs, pôle audiovisuel et jardin avec potager permettant des ateliers d'agroécologie.

Enfin, tous secteurs d'activités confondus, les associations d'entrepreneurs insulaires jouent un rôle de premier plan. A une échelle inter-île, on mentionnera l'association SAFIP (Savoir-Faire des îles du Ponant) qui regroupe les entreprises ouvertes à l'année et s'engageant à maintenir des emplois à l'année. Un rapport spécifique en présente plus finement les missions et les enjeux (Turck, 2025). À Groix, c'est l'Association économique de l'Île de Groix (AEIG) qui participe à son échelle de cette logique de mise en réseau, en structurant un dialogue avec la commune et les autres acteurs socio-économiques.

En définitive, coworkings, tiers-lieux et associations d'entreprises fonctionnent comme des dispositifs d'attractivité mais aussi d'ancrage : ils réduisent l'isolement professionnel, facilitent

l'installation de nouvelles activités, et nourrissent un sentiment d'appartenance qui contribue à la décision de « rester » ou de « revenir » vivre sur l'île.

#### *Focus sur l'économie sociale et solidaire, pilier du maintien de la vie à l'année sur les îles du Ponant*

Plus globalement, l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue un levier stratégique pour la pérennité des communautés insulaires et pour répondre à ses défis économiques, sociaux et environnementaux. Une étude menée par Association des Îles du Ponant (Bégué et al., 2020) a recensé près de 500 organisations de l'ESS sur l'ensemble des îles du Ponant, intervenant majoritairement dans les domaines des loisirs, de la culture et du sport, mais également dans les services à la population, l'environnement et la solidarité. Parmi elles, environ 90 % sont des associations, et on note qu'elles sont en général moins pourvoyeuses d'emploi que les structures continentales.

Elles permettent cependant d'envisager des solutions aux enjeux sociétaux des îles en faisant preuve de coopération, et en promouvant la mutualisation des ressources et l'utilité sociale. Quelques exemples loin d'être exhaustifs, dont nous avons déjà parlé pour certains, peuvent ici être mentionnés :

- Sur l'île de Groix, l'Association pour le Développement des Actions de Santé sur l'Île de Groix (ADASIG) contribue à maintenir un service de santé adapté aux contraintes insulaires, et à une échelle inter-île, c'est le rôle de l'Association pour la Permanence en Santé et du maintien à domicile sur les îles Bretonnes (APSIB) quoi doit être relevé.
- Les Maisons des Assistantes Maternelles de Ouessant et de Groix
- L'AIP, et la SAFIP, dont un rapport spécifique lui est consacré.
- Les différents coworking ou tiers-lieux, à l'image de Troell (Ouessant), Propice (Belle-Île) ou l'Auberge Molénaise (Molène)
- Les ressourceries, recycleries ou donneries, qui s'emploient à créer du lien social autour d'activités utiles aux particuliers et bénéfiques à l'environnement insulaire. L'association l'Île aux trésors, facilitant le don et le troc à Ouessant, la recyclerie groisillonne Modern'Strouilh ou encore son homologue belliloise du Chtal en constituent des exemples pertinents.
- Une association de loisirs comme le Club du Ponant à Ouessant, dont l'objet est de « favoriser les rapports d'amitié et d'entraide des habitants de l'île », illustre la dimension sociale et de lien communautaire propre à l'ESS.
- l'ESKAL à Ouessant s'affirme en lieu culturel incontournable de l'île : installé dans l'ancienne discothèque de l'île, il est aujourd'hui un studio d'enregistrement, une salle de concert pouvant se muer en café/bar, et un espace d'apprentissage de la langue bretonne. Il constitue assurément un espace culturel éminent pour la communauté insulaire, tout en œuvrant à faire rayonner l'île.

p. 37

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

- Plus globalement, les nombreux évènements culturels ayant lieu sur les îles du Ponant, notamment hors-saison via l'association INIZI qui œuvre à maintenir cette programmation

À Groix comme à Ouessant, et dans les autres îles du Ponant, on observe donc un tissu associatif actif qui traduit des valeurs de solidarité et de convivialité. Malgré les difficultés, il joue aussi un rôle spécifique adapté à l'insularité, qui mérite d'être soutenu : en combinant activités économiques et utilité sociale, il contribue à maintenir la vie, les services et la cohésion dans des territoires où chaque initiative locale a un impact.

## **II.B : La gestion des ressources et des déchets : un enjeu de résilience mobilisateur**

Les îles du Ponant, espaces contraints par leur arrachement aux terres continentales et par leur taille limitée, sont soumises à des conditions d'approvisionnement particulières en eau, et en électricité (ainsi qu'en carburants – mais nous n'avons guère questionné cette problématique), à une gestion coûteuse des déchets et à une vulnérabilité de leurs ressources naturelles pourtant atout majeur de leur qualité de vie. Tous ces défis sont au cœur de la viabilité des îles et invite à une réflexion à moyen-long terme intégrant les risques de pénurie ou de rupture d'approvisionnement que peut notamment faire peser le changement climatique global. La résilience et l'innovation sont inévitablement des notions qui doivent régir les solutions à envisager.

### ***Des solutions face à l'insularité hydrique et au risque de pénurie d'eau dans les îles du Ponant***

Ouessant, Groix et la majorité des îles du Ponant partagent une même vulnérabilité : celle d'une insularité hydrique – elle ne sont pas reliées au réseau d'eau potable du continent – qui leur impose une autonomie en eau potable. Cette contrainte, accentuée par la pression touristique saisonnière, impose une adaptation continue des usages, des infrastructures et des modes de gestion. L'enjeu n'est pas seulement environnemental, mais aussi social et économique : il s'agit de préserver un équilibre durable entre la disponibilité de la ressource et les besoins d'une population et d'une économie insulaire soumises à d'intenses variations saisonnières.

#### *Une gestion raisonnée des consommations : sobriété et innovation locale*

Face à la faiblesse structurelle des ressources, les acteurs économiques et institutionnels déploient des stratégies de sobriété hydrique. Le programme *Ecod'O*, porté par la CCI du Morbihan, illustre cette dynamique collective : il accompagne entreprises et établissements publics dans la réduction de leurs consommations par des diagnostics, audits et plans d'action pluriannuels. L'entreprise *Groix & Nature* – une des bénéficiaires du programme – a ainsi réduit sa consommation d'eau de 40 % grâce à des investissements ciblés – pistolets injectant de l'air dans l'eau, optimisation des process – sans en attendre une rentabilité directe. Cette démarche traduisait une conscience croissante du risque de pénurie et l'affirmation d'une politique RSE en la matière de la part de la conserverie groisillonne.

D'autres initiatives peuvent également témoigner de ces solutions en faveur de la sobriété. Ainsi, l'entreprise *Algues & Mer*, fortement consommatrice d'eau dans ses procédés – afin de laver les algues avant transformation –, met en place un suivi rigoureux de ses consommations. De son

p. 38

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

côté, *La Bière de Groix* réemploie partiellement l'eau utilisée pour le refroidissement de ses ingrédients, réduisant sa consommation d'eau à 3 litres par litre de bière produit (contre 5 à 6 litres en moyenne nationale). On mentionnera également les systèmes d'arrosage au goutte-à-goutte employés par des maraîchers (notamment celui d'Ouessant), ou encore, du côté des particuliers, la pertinence des toilettes sèches pour réduire sa consommation d'eau. Enfin, les campagnes de sensibilisation se révèlent également efficaces, à l'image de celle mise en place par l'AIP, consistant à diffuser des dépliants et flyers informatifs ainsi qu'à proposer aux hébergeurs d'apposer des stickers invitant aux éco-gestes dans leurs établissements.

#### *Vers une sécurisation de l'approvisionnement : stockage, réutilisation et désalinisation*

L'adaptation à l'insularité hydrique passe également par la sécurisation de l'approvisionnement et la diversification des sources. Les solutions de stockage et de réutilisation sont privilégiées par les acteurs locaux : sur l'île d'Ouessant, le maraîcher a développé une autonomie partielle grâce à un puits et des poches de stockage totalisant 100 m<sup>3</sup> d'eau, destinés à faire face aux épisodes critiques de l'été ; du côté des particuliers, on peut mettre en lumière l'usage répandu (à l'échelle des îles du Ponant) des citernes de récupération d'eau de pluie pour des usages non-alimentaires, pratique certes historique mais réaffirmée en 2025 par un projet de commandes groupées à prix réduit, mené par l'AIP et financé par l'Agence de l'eau.

Au niveau collectif, le renforcement des infrastructures, et si nécessaire la désalinisation, jouent un rôle clé. Lorient Agglomération, gestionnaire en régie directe de l'eau à Groix, a récemment investi 3,5 millions d'euros dans une nouvelle usine de traitement d'eau potable, après que la gestion privée fut jugée défaillante (35 % de pertes sur le réseau). Pour faire face au problème inédit de « crise sécheresse » survenu à l'été 2022, une unité de désalinisation de l'eau de mer a aussi été acquise par Lorient Agglomération (pour un coût proche du million d'euros) comme solution de dernier recours nécessaire bien que fondamentalement insatisfaisante (car très énergivore). Cette solution peut ici être estimée absurde car, en émettant beaucoup de CO<sub>2</sub>, elle contribue à renforcer la cause du problème : le réchauffement climatique. A l'inverse, on notera la solution intelligente déployée à Molène, où une unité de désalinisation, utilisée en cas de tension sur la ressource, fonctionne par le biais des surplus de production des unités photovoltaïques disposées sur son impluvium.

À Ouessant, où la municipalité a délégué à la société publique locale (SPL) *Eau du Ponant* ses compétences « eau » et « assainissement », un projet de nouvelle station d'épuration est également prévu afin de répondre aux exigences administratives et normatives (bien qu'aucune pollution n'ait pour l'heure été mesurée), malgré des contraintes urbanistiques et réglementaires. On notera également que parmi les nouvelles solutions d'assainissement retenues, figure celle des « plantés de roseaux », reconnue pour ses qualités écologiques et son absence de nuisances olfactives.

De manière plus générale, ces projets illustrent la complexité de l'adaptation hydrique dans des contextes insulaires isolés, où chaque infrastructure doit composer avec un espace restreint et une logistique coûteuse.

p. 39

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

## **Des initiatives d'autonomie énergétique et de décarbonation**

A Ouessant, zone non-interconnectée (ZNI) au même titre que Molène, Sein et Chausey, l'électricité est très majoritairement produite à partir d'une centrale au fioul – assurément peu écologique –, ce qui accroît la nécessité de la transition énergétique. Plus généralement, l'ensemble des îles du Ponant fait aussi face à l'augmentation des coûts de l'énergie (électricité, gaz, mais aussi carburants), s'additionnant à leurs surcoûts structurels. Et parce que nombre d'entreprises des îles défendent une forme d'exemplarité environnementale, tout semble finalement enjoindre les acteurs des îles à agir en faveur de la sobriété énergétique.

Certaines entreprises insulaires, comme *Groix & Nature*, s'inscrivent déjà dans des démarches concrètes de réduction des consommations. Intégrée au programme Eco-Flux de la BPI et de l'ADEME, l'entreprise a bénéficié d'un diagnostic énergétique débouchant sur un plan d'actions en faveur de la sobriété. D'autres acteurs, à l'image de *Valoryeu* (Île-d'Yeu), explorent des solutions innovantes en matière de recyclage des filets de pêche usagés via l'usage d'outils low-techs permettant un broyage du plastique à recycler sans consommation d'électricité mais avec de « l'énergie musculaire ». On pourra aussi faire mention des ambitions de production de biogaz à partir de déchets organiques que nourrissent certaines entreprises de l'agroalimentaire – nous en reparlerons dans notre section dédiée à l'économie circulaire.

Du côté des municipalités, des actions visant à accroître la production des énergies renouvelables sont à noter, entre expérimentation et obstacles. A Ouessant, l'ambitieux projet PHARES (Pirot, 2021) – combinant éolien, hydraulien et solaire – visait une quasi-autonomie énergétique. Cependant, différents facteurs – dont ce rapport n'a guère pour objet d'en faire l'examen – ont empêché la concrétisation du volet éolien. Aujourd'hui, la commune mise donc prioritairement sur l'hydraulien et sur le solaire. À Groix, la municipalité prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments publics, comme l'EHPAD. En revanche, elle reste sceptique quant aux retombées locales du projet d'éoliennes offshore au large de l'île.

La décarbonation ne se limite pas à la production d'énergie. Elle concerne aussi les mobilités et la logistique insulaire. À Groix, les nouveaux bus électriques de Lorient Agglomération participent à la réduction des émissions locales. Cependant, certaines incohérences sont perçues à Ouessant au sujet du déploiement de véhicules électriques, dans la mesure où ils sont *in fine* alimentés avec un mix énergétique encore majoritairement au fioul à base de gasoil. La pénétration des énergies renouvelables ou l'utilisation prévue de diester de colza devrait toutefois changer la donne à l'avenir.

En outre, des acteurs économiques explorent également de nouvelles voies : SAFIP conduit un programme de transition énergétique des entreprises ; de même, le transport de passagers à la voile émerge depuis quelques années par des compagnies privées à destination des Glénan ou de Belle-Île-en-mer. Concernant le fret, *Le Caboteur des îles* travaille actuellement au lancement d'une ligne de transport de marchandises à la voile depuis Saint-Philibert jusqu'à Belle-Île-en-mer, effectuant à ce titre un intense travail de démarchage auprès des chargeurs de l'île.

## **La gestion des déchets et l'économie circulaire**

La gestion des déchets constitue, dans les îles du Ponant, un enjeu majeur à la fois écologique, économique et logistique. L'isolement géographique, la petite taille de l'île et la

p. 40

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

saisonnalité de la production des déchets compliquent en effet l'organisation du service public et en renchérissent considérablement le coût de gestion.

Les îles du Ponant doivent acheminer la majorité de leurs déchets vers des installations situées sur le continent<sup>13</sup>, entraînant des dépenses conséquentes : le transport d'un caisson de déchets depuis Groix coûterait ainsi près de 400 euros à Lorient Agglomération, et plusieurs centaines de barge sont affrétées chaque année sur l'ensemble des îles pour l'évacuation des déchets.

Les collectivités insulaires sont également confrontées à des déséquilibres financiers structurels. À Ouessant, la suppression en 2023 d'une « redevance déchets » prélevée sur les billets de bateau a provoqué une réduction de 100 000 euros du budget déchets de la commune. Par ailleurs, la réglementation environnementale, très stricte sur les zones de captage d'eau potable, y limite les possibilités de création d'une aire de compostage, pourtant envisagée au niveau de l'actuelle déchetterie.

Ces contraintes poussent les élus et les acteurs économiques à rechercher des modèles plus autonomes, sobres et cohérents : réduire les volumes à évacuer, valoriser localement les déchets et faire de l'économie circulaire un levier de résilience et de développement local.

Si la commune d'Ouessant s'est déjà dotée d'équipements lui permettant de compacter puis d'enrubanner ses déchets afin de réduire leur volume avant leur évacuation continentale, elle a aussi développé des solutions de traitement sur place des déchets organiques. Un composteur mécanique collectif (photo 5), installé en 2024 à proximité de l'EHPAD, traite ainsi jusqu'à 30 kg de biodéchets par jour. Il est alimenté par les restes alimentaires de l'établissement, de la cantine et de l'auberge de jeunesse. Le compost produit est ensuite utilisé par le maraîcher de l'île. Un projet de composteur électromécanique, d'une capacité de 70 kg par jour, est également à l'étude pour la déchetterie. Il permettrait de valoriser non seulement les biodéchets alimentaires, mais aussi partiellement les déchets verts (broyat de haies notamment), dont l'accumulation pose aujourd'hui problème.



Photo 5 - Le composteur mécanique collectif d'Ouessant

<sup>13</sup> On rappellera toutefois que l'enfouissement des déchets est en vigueur à Belle-Île

La Commune a mené plusieurs campagnes d'achat groupé à destination des particuliers, en partenariat avec l'Association les Îles du Ponant (AIP), notamment pour des kits poules-poulaillers et des composteurs domestiques (dont un quart des foyers ouessantins serait équipé). Les kits poules-poulaillers offrent l'avantage de traiter « biologiquement » un volume de déchets (restes alimentaires, tontes de gazon notamment) pouvant s'élever à 150 kg/an, et de produire en retour des œufs.

Sur l'île de Groix, la gestion des déchets relève de la compétence de Lorient Agglomération, qui a investi près de 2 millions d'euros pour la rénovation complète de la déchetterie de Kerbus entre 2021 et 2023. L'équipement dispose désormais de plateformes dédiées aux professionnels, d'un espace de concassage des gravats inertes, et de zones de tri modernisées.

La recyclerie groisillonne Modern'Strouilh illustre quant à elle pleinement la logique d'économie circulaire. Cette structure, employant deux salariés EQTP traite annuellement 35 tonnes d'objets et matériaux, dont 4,3 tonnes de textiles (envoyés sur le continent à Retritex-Emmaüs, entreprise d'insertion spécialisée dans le tri et le réemploi), 3,2 tonnes de livres (redistribués à la SCIC ChouetteCoop), et plus de 20 tonnes d'objets et vêtements revendus directement sur l'île. Modern'Strouilh joue finalement un rôle double : écologique (réduction des évacuations de déchets) et social (création de lien, sensibilisation, acquisition d'objets ou vêtements d'occasion à moindre prix). De plus, l'association organise ponctuellement des repair-cafés, réfléchit à la mise en place d'un atelier de réparation de vélos et envisage la création d'une matériauthèque pour faciliter le réemploi dans le secteur du bâtiment.

Selon Lorient Agglomération, l'objectif à Groix est désormais clair : ramener le moins de déchets possible sur le continent en maximisant la valorisation *in situ*. L'intercommunalité élabore ainsi un diagnostic territorial de l'économie circulaire pour identifier les gisements et établir une feuille de route à moyen-long terme.

### *L'économie circulaire : un paradigme de résilience pour les îles*

De manière générale, afin de réduire le volume des déchets traités ou évacués, des solutions peuvent aussi être envisagées afin de réduire en amont les objets ou matières pouvant prétendre au statut de déchet, en particulier en leur trouvant une nouvelle utilité ou valeur, de sorte qu'ils puissent être remobilisés dans un processus de production / consommation. L'ensemble de ces solutions s'inscrivent dans le concept englobant d'économie circulaire (Encadré 2), identifié par les acteurs publics insulaire comme un paradigme de résilience pertinent pour leurs territoires. Comment ces principes se traduisent-il concrètement à Groix, Ouessant et dans les îles du Ponant plus globalement ?

#### Réduction à la source

Les entreprises insulaires s'engagent de plus en plus dans des démarches de sobriété. Plusieurs restaurateurs limitent le gaspillage alimentaire (mise en place d'un menu unique par exemple), tandis que les agriculteurs ou artisans recourent à des systèmes économies.

#### Réemploi et réutilisation

Les pratiques de consigne et de réutilisation des contenants se multiplient :

p. 42

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

- la Distillerie d'Ouessant pratique la consigne des bouteilles, lavées sur le continent via le laveur DISTRO.
- Les producteurs de vin et de cidre de Groix lavent leurs bouteilles vides avant réutilisation.
- Les éleveurs laitiers d'Ouessant encouragent le retour des pots de verre.
- Un projet inter-îles, porté par l'AIP et soutenu par l'ADEME, vise à remplacer les emballages alimentaires jetables par des caisses plastiques réutilisables (voir flyer de présentation en Annexe 1)

### **Définition de l'économie circulaire**

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, réduire les déchets et limiter l'impact environnemental des activités humaines. Elle s'oppose à l'économie linéaire, qui suit le schéma classique : extraire → produire → consommer → jeter.

Au lieu de cela, l'économie circulaire cherche à fermer les boucles en réintroduisant les produits, les matériaux et l'énergie dans le cycle économique aussi longtemps que possible. Ses grands principes reposent sur plusieurs piliers fondamentaux :

- Éco-conception : concevoir les produits dès le départ pour qu'ils soient durables, réparables, et recyclables.
- Allongement de la durée de vie des produits : encourager la réparation, la réutilisation et le reconditionnement plutôt que le remplacement.
- Réemploi et partage : développer la location, la mutualisation ou la seconde main
- Recyclage et valorisation des déchets : transformer les déchets en nouvelles ressources pour d'autres productions.
- Consommation responsable : favoriser les choix qui limitent l'impact écologique
- Approvisionnement durable : utiliser des ressources renouvelables ou recyclées au lieu de matières premières vierges.

Les principaux objectifs poursuivis par les démarches d'économie circulaire peuvent être définis comme tels :

- Préserver les ressources naturelles (matières premières, eau, énergie)
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution
- Créer de la valeur économique locale (emplois dans la réparation, le recyclage, etc.).
- Encourager l'innovation dans les produits et les procédés industriels.

*Encadré 2 - Définition de l'économie circulaire*

### **Valorisation des déchets du bâtiment**

L'entreprise de terrassement Dulieu-Perhirin (Ouessant) a investi dans un concasseur pour recycler ses déchets de chantier. Les matériaux issus du concassage sont ainsi réutilisés dans la construction locale, à un coût quatre fois inférieur à celui de matériaux importés (45 €/m<sup>3</sup> contre 170 €/m<sup>3</sup>). Sur Groix, Lorient Agglomération a mis en place une plateforme de broyage des gravats inertes. Les débouchés concernent aujourd'hui surtout de grandes entreprises (comme Colas), mais la collectivité souhaite encourager la réutilisation directe par les artisans insulaires,

p. 43

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

notamment dans le cadre de la nouvelle filière REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment). A Ouessant, on notera aussi que les projets architecturaux et d'aménagement s'orientent de plus en plus vers l'usage de matériaux de récupération, à l'instar de la maison de retraite dont les espaces extérieurs ont été réaménagés par le biais de parpaings usagés.

#### Recyclage et upcycling des objets en fin de première vie et des co-produits des entreprises

Une liste non-exhaustive d'exemple peut ici être livrée :

- transformation du byssus<sup>14</sup> de moules en savons artisanaux ;
- réemploi de cordages marins ou de vêtements usagés pour des créations de maroquinerie ;
- valorisation des copeaux de bois d'un charpentier pour du paillage
- utilisation de laine de mouton comme isolant naturel
- Recyclage des filets de pêche en objets utiles ou fils d'impression 3D (ValorYeu à l'île d'Yeu), qui encourage un déploiement plus large du recyclage des plastiques, notamment par thermoformage
- Recyclage des bouteilles en verre usagées au profit de créations verrières (BO Glass Studio à Belle-Île)
- Valorisation de multiples co-produits insulaires dans la création d'un verre unique (projet Verre des îles du Ponant)

#### Le compostage et la production de biogaz à partir des déchets organiques

Comme il a été vu, le compostage constitue une solution efficace et déjà bien intégrée dans les pratiques des entreprises comme des particuliers. Des solutions de production de biogaz, potentiellement collectives, ont aussi été plusieurs fois plébiscitées par les acteurs rencontrés (à partir des drèches de brasseries, des boues de station d'épuration ou d'autres déchets organiques) sans que des solutions opérationnelles n'aient toutefois à ce jour pu se concrétiser.

Finalement, ces initiatives, portées tant par des acteurs privés que publics, illustrent la créativité et la capacité d'adaptation des économies insulaires. Mais malgré des avancées notables, plusieurs obstacles freinent encore la transition vers une économie circulaire pleinement opérationnelle :

- une inertie des représentations et comportements, encore très ancrés dans l'économie linéaire
- une méconnaissance des potentiels locaux de réemploi et de réutilisation
- les contraintes réglementaires sur la gestion des déchets verts ou organiques

---

<sup>14</sup> Fibres sécrétées par les moules afin de se fixer à un support

- la dépendance persistante au continent pour la valorisation de certains flux de déchets (plastiques, métaux)
- la coordination insuffisante entre acteurs pour mener des projets mutualisés (exemples des unités de production de biogaz non mises en oeuvre)

Pour autant, les initiatives locales démontrent un mouvement collectif et cohérent : renforcer la sobriété matérielle, mutualiser les ressources, et développer des technologies simples et adaptées, parmi lesquelles les solutions low-tech s'avèrent particulièrement inspirantes.

### ***La conservation et la valorisation des ressources naturelles : un authentique savoir-faire insulaire***

Les îles du Ponant, dont Groix et Ouessant, s'inscrivent dans un ensemble de dispositifs environnementaux visant à concilier protection et développement local. On relèvera tout d'abord que la loi Littoral s'applique bien entendu sur toutes les îles du Ponant mais qu'elle y détermine avec une force singulière les possibilités de développement – les espaces en question étant intégralement ceints par la mer et souvent de petite taille.

Le cas d'Ouessant illustre assurément la reconnaissance de la valeur environnementale et paysagère des îles, et l'importance d'y maintenir un équilibre entre préservation de l'environnement et développement de la vie et des activités humaines. La Commune d'Ouessant prend en effet part – au même titre que celles de Molène et de Sein – au Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) et ses eaux avoisinantes sont incluses dans le périmètre du Parc naturel marin d'Iroise (PNMI). Elle s'intègre de plus dans différents zonages tels que Natura 2000 ou les Sites patrimoniaux remarquables et est reconnue, avec les deux autres îles de la mer d'Iroise, comme réserves de biosphère UNESCO<sup>15</sup>.

À Ouessant, ces enjeux de préservation et de valorisation des ressources naturelles s'appuient sur des partenariats étroits entre institutions, chercheurs et habitants. Le Centre d'étude du milieu ouessantin (association CEMO) joue un rôle essentiel dans cette dynamique. Actif sur le site Natura 2000, il intervient en complémentarité avec le PNRA et le PNMI, notamment dans le domaine naturaliste. Le CEMO agit aussi comme un lieu de médiation entre science, patrimoine et tourisme, tout en entretenant des liens étroits avec les Universités bretonnes, en particulier celle de Brest, dont il accueille régulièrement des stagiaires, renforçant ainsi les échanges entre université et territoire.

Le CEMO a également pu conduire une assistance à maîtrise d'ouvrage financée par l'Agence de l'Eau, concernant la restauration de zones humides, sollicitant notamment à cette occasion les éleveurs bovins de l'île comme prestataires pour une opération d'élimination de ligneux. Ces collaborations illustrent un modèle où la gestion environnementale s'articule directement avec l'économie agricole et le maintien d'activités rurales sur l'île.

---

<sup>15</sup> C'est un espace reconnu par l'Unesco qui valorise l'appropriation des pratiques de développement durable et de protection de la biodiversité. Dans la poursuite de ces objectifs, les réserves de biosphère Unesco articulent à la fois implication des populations, appui scientifique, formation et éducation.



Plus largement, le projet de relance agricole, dont nous avons parlé en partie I, s'inscrit lui aussi dans cette volonté d'associer étroitement protection et valorisation – notamment économique – des ressources naturelles. Au-delà des activités agricoles, les activités de culture et de transformation d'algues, d'herboristerie, de brasserie ou de distillerie ou encore de créations de vêtement en laine de mouton – pour ne citer qu'elles – témoignent de cette même ambition.

Sur l'île de Groix, des initiatives ont aussi été identifiées, mais elles semblent moins associées à des dynamiques municipales. On notera tout d'abord que l'île abrite la Réserve naturelle nationale François Le Bail, réserve à intérêt géologique visant la protection d'un patrimoine insulaire associant géologie, habitats naturels, faune et flore. Un projet d'extension de cette réserve est par ailleurs en cours de validation : de 90 hectares, elle passera à 380 sur le domaine terrestre, et à plus de 480 en mer.

On précisera davantage trois autres initiatives associatives. Premièrement, l'association *Caillou Fertile* œuvre à la diffusion de l'agroécologie au travers d'ateliers et de jardins pédagogiques et partagés, en lien avec les écoles et collèges (et oeuvrant à tisser des liens inter-îles en la matière), l'EHPAD et d'autres acteurs locaux. L'agroécologie y apparaît comme une philosophie pratique et appliquée conciliant résilience écologique et autonomisation des communautés locales, bien qu'elle reste encore en phase d'expérimentation. Nous relevons donc ici que l'île constitue un terrain atypique où des pratiques agricoles plus expérimentales et alternatives peuvent prendre racines.

Dans le domaine maritime, le *Réseau Mer Groix*, créé en 2020, fédère plusieurs acteurs – *Les Moules de Groix*, *Groix Haliotis*, l'association de plongée *Subagrec*, ainsi que des pêcheurs volontaires. Ce réseau assure une veille sanitaire participative en faveur des aquaculteurs, par des prélèvements et analyses d'eau de mer plus fréquents que ceux réalisés par l'Ifremer. Les suivis concernent notamment la surveillance des dinophysis, planctons toxiques susceptibles de rendre les moules impropre à la consommation. Dans un contexte de changement climatique rapide, cette initiative cherche aussi à mieux comprendre l'impact des variations de température sur le développement des moules et renforce les compétences locales. Elle constitue ainsi un lieu d'expérimentation et de formation sur la gestion des ressources marines insulaires, en mesure de diffuser ensuite ses résultats auprès de la communauté scientifique, bien au-delà de l'île.

Enfin, l'association *Asan.GX* participe au projet européen BeeConnected, qui vise à comprendre et anticiper la mortalité des colonies d'abeilles grâce à des ruches équipées de capteurs connectés. Ce programme combine recherche scientifique, suivi environnemental et valorisation pédagogique du patrimoine naturel de l'île, en lien avec le CNRS et l'Université Paris-Saclay.

Nous avons vu dans cette section que l'enjeu de protection des ressources naturelles, particulièrement fort et cadre par divers dispositifs, peut être traité sur les îles selon une logique d'association étroite – et non d'opposition – avec le développement du territoire. Le patrimoine naturel insulaire (mais les patrimoines au sens large) peut ainsi être valorisé par une diversité d'activités agricoles ou artisanales. Il constitue aussi un atout fort en faveur d'un tourisme durable axé sur sa découverte. Enfin, certaines structures – souvent associatives – vont assumer un rôle de médiation autour de compétences et de savoirs naturalistes (et plus largement scientifiques) liés à ses patrimoines, et participer de la co-construction de ces savoirs à une échelle île-

continent (par les liens précieux noués avec les universités), ainsi que de la (ré-)appropriation de ces derniers par la communauté insulaire elle-même.

## **Conclusion de la partie II : Une adaptation entre autonomie et soutien externe**

Cette partie II consacrée aux défis d'intérêt général des îles du Ponant aura montré que les contraintes insulaires qui affectent la viabilité – ou l'habitabilité – des îles sont les mêmes que celles qui imposent aux entreprises des adaptations spécifiques, examinées en partie I : contraintes d'isolement, de taille, de ressources humaines et de saisonnalité, dont découlent des surcoûts et des vulnérabilités face aux aléas.

Les stratégies employées pour y faire face sont également de même nature, entre renforcement de l'autonomie et de la résilience des îles, et tissage de relations opportunes et structurantes avec des acteurs continentaux. Du côté de l'autonomie et de la résilience, les enjeux de gestion de l'eau, de l'énergie et des divers flux matériels conduisent à privilégier des approches en termes de sobriété et de circularité, dont la mise en œuvre exige souvent des innovations d'ordre technique ou organisationnelle, elles-mêmes favorisées par la collaboration, la mutualisation et la flexibilité.

Au cœur de ces stratégies, c'est bien l'humain, avec ses besoins et ses capacités, qui s'affirme. Un autre enjeu consiste dès lors à créer les conditions pour attirer ces « ressources humaines » et les ancrer durablement, enjoignant ainsi les îles à se doter ou à maintenir le plus possible une offre de logement abordable, des services essentiels et une vie associative dynamique qui recouvre tant la sphère socio-culturelle que le champ de l'entrepreneuriat.

Toutefois, si ces stratégies tendent à valoriser l'île comme espace autonome, nous ne saurions éluder les indispensables coopérations multiscalaires tissées, voire instituées, avec une diversité d'acteurs – des îles comme du continent : songeons notamment aux solidarités intercommunales, à la contractualisation avec différentes structures publiques ou d'économie mixte, aux liens (certes distendus) entre les îles et les parcs naturels, et à différents partenariats techniques (hôpitaux, éco-organismes) ou scientifiques (universités).

Enfin, en clef-de-vôûte de ces stratégies figure l'environnement insulaire en tant que tel, ressource centrale de la qualité de vie au quotidien et axe structurant et fédérateur de son développement futur. Riche, rare, vulnérable, ce patrimoine vivant impose la recherche d'un équilibre durable entre sa protection et sa valorisation humaine, et interroge en définitive les contours d'une certaine éthique de l'insularité qu'il s'agirait de défendre – en dépit des conflictualités et d'intérêts particuliers allant parfois à l'encontre de la collaboration –, entre sobriété, créativité, solidarité et responsabilité collective.

p. 47

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant



## CONCLUSION GENERALE ET OUVERTURE

### ***La dimension technique et organisationnelle : optimiser, mutualiser et composer à partir des ressources disponibles***

L'enquête menée sur Groix et Ouessant a mis en évidence la capacité remarquable des acteurs insulaires à composer avec les contraintes matérielles et logistiques de leur environnement. Les réalités de la discontinuité territoriale, de l'exiguïté foncière et du surcoût généralisé induisent une économie de moyens qui conduit à une forte inventivité organisationnelle. Les entreprises et les collectivités ont développé une culture du « faire avec » et du « faire ensemble », cherchant à simplifier les circuits, optimiser les ressources et remonter localement les chaînes de valeur selon un principe de subsidiarité.

Au plan entrepreneurial, la contrainte logistique agit comme un facteur d'innovation. L'impossibilité d'accroître indéfiniment les volumes pousse les entreprises à privilégier des stratégies de valeur : production artisanale, circuits courts, haute qualité environnementale, design expérimental. Ainsi nombreuses sont les entreprises qui développent des modèles reposant sur la différenciation qualitative plutôt que sur l'échelle, intégrant les surcoûts insulaires dans leur positionnement marketing. Ces démarches attestent d'une intelligence territoriale fondée sur l'adaptation, la modularité et la recherche de complémentarités productives et logistiques.

La dynamique d'optimisation observée s'appuie aussi sur la mise en réseau des acteurs. Des collaborations techniques ou commerciales émergent autour de besoins partagés : mutualisation d'équipements ou de locaux, partage d'expériences et de conseils, représentation commune auprès des institutions – songeons au rôle de SAFIP –, prêt de matériel, valorisation des déchets, échanges de services entre artisans. Plusieurs entrepreneurs ont souligné l'intérêt d'un cadre plus formalisé, tel qu'un groupement d'intérêt économique (GIE), pour concrétiser ces complémentarités et réduire les coûts fixes. Toutefois, ces formes d'organisation demeurent encore non-opérationnelles ou embryonnaires.

### ***L'enjeu des ressources humaines : attirer, maintenir et mettre en mouvement***

Au-delà des infrastructures et des ressources naturelles, la vitalité des îles dépend de leur capital humain. Le maintien et l'attraction de compétences constituent un levier stratégique essentiel pour la durabilité économique et sociale. L'enquête a révélé l'importance croissante de nouveaux profils d'entrepreneurs, souvent venus du continent, qui importent avec eux des savoir-faire techniques, un réseau, des pratiques de gestion et une culture de l'innovation issue d'expériences antérieures, continentales et plus souvent urbaines.

Ces « néo-entrepreneurs » ne sont pas de simples résidents en quête d'un cadre de vie singulier : ils participent à la réinterprétation des ressources locales en y injectant leurs compétences extérieures. Plusieurs trajectoires le démontrent : à Groix, le fondateur de *Chien Noir*, ancien mateloteur, a transformé son expertise de matelotage au profit d'un produit ludique inédit exporté à l'international ; à Ouessant, la *Distillerie* et la marque de cosmétiques *Nividiskin* traduisent des reconversions professionnelles où des cadres ou scientifiques venus de métropoles réinvestissent leurs compétences dans un projet ancré localement. Ces formes d'hybridation des

p. 48

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant



expériences et des compétences dans un lieu singulier caractérisée par une certaine marginalité contribuent assurément à l'innovation insulaire.

Leur contribution se manifeste aussi dans l'usage des technologies numériques et la création de nouveaux espaces de travail. L'espace de coworking *Troell* à Ouessant illustre ainsi la volonté de structurer cette ressource humaine dispersée et d'offrir un cadre de collaboration pour les indépendants, télétravailleurs ou professionnels « créatifs ». L'ancrage social de ces profils demeure toutefois fragile : leur maintien dans le temps dépend de conditions de logement, de connectivité, mais aussi de leur insertion dans la communauté locale. La question du « vivre à l'année » repose donc autant sur des opportunités d'emploi que sur des politiques sociales et résidentielles intégrées.

### ***Derrière l'enjeu des individus, un enjeu social de coordination des complémentarités***

Les initiatives recensées à Groix et Ouessant révèlent l'importance des complémentarités entre acteurs économiques, publics et associatifs. Si le caractère fortuit ou informel présidant à certaines interactions peut déboucher sur des partenariats concrets<sup>16</sup>, il demeure un intérêt à renforcer sur les îles des espaces de dialogue où la reconnaissance collective de complémentarités réciproques puisse être favorisée, et déboucher ainsi sur des projets communs. Il convient en effet de noter que cette informalité, typique des milieux insulaires, constitue une force d'adaptabilité mais aussi une limite à l'émergence de réseaux structurants et agissants.

La reconnaissance et l'exploitation de ces complémentarités appellent donc à la montée en puissance des réunions interprofessionnelles, des clubs d'entreprises insulaires, des tiers-lieux ou encore des dispositifs de coopération inter-îles. Des structures comme le SAFIP (Savoir-Faire des îles du Ponant) jouent ici un rôle d'interface précieux – dont la confirmation et le renforcement est primordial –, qui doit inspirer des initiatives à l'échelle de chaque île.

L'enjeu est donc de transformer ces réseaux, lieux ou espace-temps conçus par et pour la communauté insulaire en outils de coordination opérationnelle, capable d'identifier et d'activer les complémentarités existantes : mutualisation d'équipements, formation, économie circulaire, transport, énergie, logement ou communication.

Mais cette coordination doit aussi s'appuyer sur une certaine validation communautaire. Dans des espaces à forte interconnaissance, la légitimité d'un projet économique se construit dans la reconnaissance mutuelle : l'entrepreneur doit démontrer son engagement envers la collectivité insulaire. De même, une canalisation institutionnelle minimale par les municipalités demeure essentielle, comme l'illustre un responsable associatif groisillon au sujet du besoin d'harmoniser les stratégies de chacun : « *ça a fonctionné aussi parce qu'on a collé à la stratégie des uns et des autres [...] Et on se rend compte qu'on a une place à l'intérieur de cette stratégie* ». Les communes, en tant que propriétaires fonciers et pivots des politiques publiques, peuvent favoriser la mise en cohérence des initiatives privées avec les stratégies territoriales globales, comme en témoigne le projet de relance agricole à Ouessant.

---

<sup>16</sup> Comme a pu nous le dire une responsable associative et entrepreneuse : « *c'est plus une question de personnes, de rencontres, plutôt que de formalisme institutionnel* »

En somme, la coordination des complémentarités suppose de dépasser la simple addition d'initiatives pour tendre vers une gouvernance collaborative.

### ***Les freins à l'innovation***

Malgré la richesse des initiatives observées, plusieurs freins structurels limitent encore le potentiel d'innovation et d'autonomie des îles du Ponant.

Sur le plan économique et financier, les entrepreneurs doivent composer avec une rentabilité incertaine, accentuée par les surcoûts logistiques et la saisonnalité des recettes. L'accès aux financements reste complexe, notamment pour des projets à faible rentabilité immédiate bien qu'à forte valeur sociale. Cette incertitude économique n'encourage donc pas la prise de risque.

Sur le plan social, la méconnaissance des potentiels de coopération locale et inter-îles limite la mutualisation des moyens. Le manque – mais pas l'absence – d'instances régulières de dialogue économique freine la diffusion ou l'émergence des bonnes pratiques. Par ailleurs, la difficulté à attirer et pérenniser des ressources humaines qualifiées constitue un frein à la consolidation des entreprises existantes. Le manque de logements accessibles pour les actifs, signalé sur les deux îles, accentue encore cette fragilité.

Sur le plan institutionnel et de la gouvernance, le cadre réglementaire reste insuffisamment adapté à la spécificité insulaire (surcoûts, saisonnalité, logement, espace limité). La centralisation des décisions, la complexité des procédures d'urbanisme ou la rigidité des normes environnementales créent un écart entre les ambitions locales et les marges d'action réelles. Plusieurs élus ont souligné le besoin d'un accompagnement différencié de la part de la Région et de l'État, prenant en compte les surcoûts structurels – dont la Dotation Communale d'Insularité constitue toutefois un exemple réussi de prise en compte – et le caractère fini de l'espace insulaire.

p. 50

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant



## BIBLIOGRAPHIE

APSIB, 2022, *Centre de Santé APSIB de l'île de Groix*, Projet de santé, Association pour la permanence en santé sur les îles bretonnes, 34 p.

BEGUE Audrey, BREDDIN Denis, BRIGAND Louis et CORSI Laura, 2020, *L'économie sociale et solidaire dans les îles du Ponant*, Rapport final du programme ESS-Îles, Association les Îles du Ponant, 78 p.

BERNARDIE Nathalie, 2010, « Immobiles îles », *Géographie et cultures* [En ligne], n°75 | IRL : <http://journals.openedition.org/gc/1647>

BIORET Frédéric, BRIGAND Louis, LE DEMEZET Maurice, 1990, « L'environnement, argument de développement d'un tourisme intégré dans les îles bretonnes », *Norois*, n°145, p. 69-80

BRIGAND Louis, CHAILLOUX Alex, CORSI Laura et LAVIALLE Gaël, 2014, *Entreprendre sur les îles, du constat aux témoignages, de l'expérience aux projets*, Rapport du projet Initiatives & Développement dans les îles, 108 p.

BRIGAND Louis, CHAILLOUX Alex, CORSI Laura, LAVIALLE Gaël et TESSON Mylène, 2019, « La marge attractive : les néo-entrepreneurs des îles du Ponant », in Sutton K. et al., *Mobilités et marginalités*, Presses universitaires de Rennes, p. 205-219

GUINGOT Marie, 2019, *L'île, l'entreprise et le navire : étude de la desserte insulaire et des adaptations des entreprises du Ponant*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Bretagne occidentale, 574 p.

RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES, 2015, *Approche évaluative des surcoûts publics locaux entraînés par l'insularité*, Rapport définitif, 45 p.

TESSON Mylène, 2013, *État des lieux de l'activité de pêche professionnelle sur les îles du Ponant*, Mémoire de Master en Géographie, Université de Bretagne Occidentale, 55 p.

TURCK Maxime, 2025, *L'association Savoir-Faire des îles du Ponant (SAFIP) : Objectifs, réalisations, perspectives*, Association les îles du Ponant, 11p

p. 51

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

## ANNEXE

**Annexe 1 - Flyer de présentation du projet de réduction des déchets d'emballages alimentaire sur les îles du Ponant**

p. 52

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant

Interreg  
North Sea



Co-funded by  
the European Union

FREIIA



Les îles du Ponant

Avec le soutien de





Les îles du Ponant



# EXPÉRIMENTATION DE RÉDUCTION DES DÉCHETS D'EMBALLAGES DE MARCHANDISES ALIMENTAIRES SUR LES ÎLES DU PONANT

## LES GRANDES LIGNES

Cette expérimentation initiée sur l'île d'Ouessant par l'ADEME en 2022, vise à diminuer la quantité de cartons utilisés pour le transport des produits alimentaires en les substituant par des caisses réutilisables.

Suite à une phase de diagnostic pour identifier les distributeurs acheminant de la marchandise à Ouessant, l'enseigne de produits surgelés Kenty, a rapidement adhéré au projet. La compagnie Penn ar bed a été impliquée pour faciliter la traçabilité des caisses. L'expérimentation a débuté le 31 mai 2024 auprès de 4 restaurateurs engagés d'Ouessant.



## QUELQUES CHIFFRES

4 RESTAURANTS PARTICIPANTS  
À OUSSANT

UNE CENTAINE DE LIVRAISONS  
PAR AN

2 TAILLES DE CAISSES TESTÉES  
(PROFONDEUR 20 ET 30 CM)

75 CAISSES EN CIRCULATION



## LES 1ERS RÉSULTATS

p. 53

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant



Co-funded by  
the European Union

FREIIA



Les îles du Ponant

Avec le soutien de





## ET ENSUITE ?



A partir de 2025, l'expérimentation initiée à Ouessant sera étendue à 5 îles supplémentaires : Molène, Belle-Île-en-Mer, Batz, Bréhat et Groix et à partir de 2028, à toutes les autres îles du Ponant.

En tant que restaurateur, hôtelier, gestionnaire de supérettes ou de camping, vous êtes intéressés pour **participer à l'expérimentation** ?

### Contactez l'Association Les îles du Ponant :

Zone de Keneah Sud  
4 bis rue de l'océan  
56400 PLOUGOUMELEN  
02 97 58 91 64  
aip@iles-du-ponant.com

[www.iles-du-ponant.com](http://www.iles-du-ponant.com)

p. 54

Rapport d'enquête sur les modalités d'adaptation à l'insularité à Groix et Ouessant